

# L'ECHO DE ST-FRANÇOIS

Journal communautaire de St-François Vol.3 No.2



photo: Jean-François Noël

## SOMMAIRE

Message de l'Écho .....	4
L'Écho du Patrimoine .....	5
Comment ça va? .....	7
Cercle de Fermières .....	8
Recette de l'Écho .....	9
Bibliothèque du Rocher .....	11
L'Écho des Clubs .....	12
Réflexion .....	16
L'Écho du Comité d'école .....	17-18
Calendrier des activités .....	20
Les jeux de l'Écho .....	26-27
Communiqué .....	28
Chronique du Maire .....	30-32
L'Écho municipal .....	33-44
Les Petites Annonces .....	47

DÉCEMBRE 1995



C..P. 321  
 St-François de Montmagny - GOR 3AO  
 Tél.: (418) 259-2569



**AVIS AUX ORGANISMES**

**VEUILLEZ PRENDRE NOTE**

**QUE LA DATE DE REMISE  
 POUR VOS ARTICLES,  
 PUBLICITE ET ANNONCES  
 EST MAINTENANT**

**LE 13 DE CHAQUE MOIS**

**P.S.:** Vous avez quelques minutes? Nous recherchons des bénévoles pour l'assemblage du journal.

**POUR L'ANNÉE 95, LE COÛT D'UN  
 ABONNEMENT EXTÉRIEUR EST MODIFIÉ  
 Abonnement annuel extérieur: Coût mensuel \$3.  
 Coût annuel \$24.**

**Journal communautaire réalisé bénévolement.**

Réjean Cloutier	Publicité	259-2567
Jocelyne Roy	Trésorière	259-2114
	Petites Annonces	259-2114
Rosaire Simard	Distribution	259-7888
Raynald Laflamme	Équipe de rédaction	259-2659
	Secrétariat	
Lorraine Lamonde	Équipe de montage	259-2433
Jean-François Noël	Directeur	259-7641
Conrad Lamonde	Directeur	259-7295

Les lettres ou articles doivent être dûment signés par leur auteur. Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

**NUMÉROS DE TÉLÉPHONE  
 IMPORTANTS**

- AMBULANCE: .....248-2000**
- C.L.S.C. A.-RIVARD .....248-1518**
- FEU: .....248-3360**
- MUNICIPALITÉ: .....259-7228**
- SURETÉ DU QUÉBEC: .....248-3705**
- CENTRE ANTI-POISON  
 DU QUÉBEC ..... 1-800-463-5060**
- TEL-JEUNES: ..... 1-800-263-2266**

CONTRIBUTION	COÛT MENSUEL	COÛT ANNUEL
Carte d'affaires	\$10.00	\$ 96.00
1/4 page	15.00	144.00
1/2 page	30.00	288.00
1 page	50.00	480.00
ABONNEMENT ANNUEL EXTÉRIEUR	3.00	24.00
<b>ABONNEMENT GRATUIT À TOUS LES RÉSIDENTS DE ST-FRANÇOIS</b>		
Petite Annonce	2.00	

Impression: Imprimerie St-Raphaël Enr.  
 Photo 1ère page numération, gracieuseté de Garant Inc.

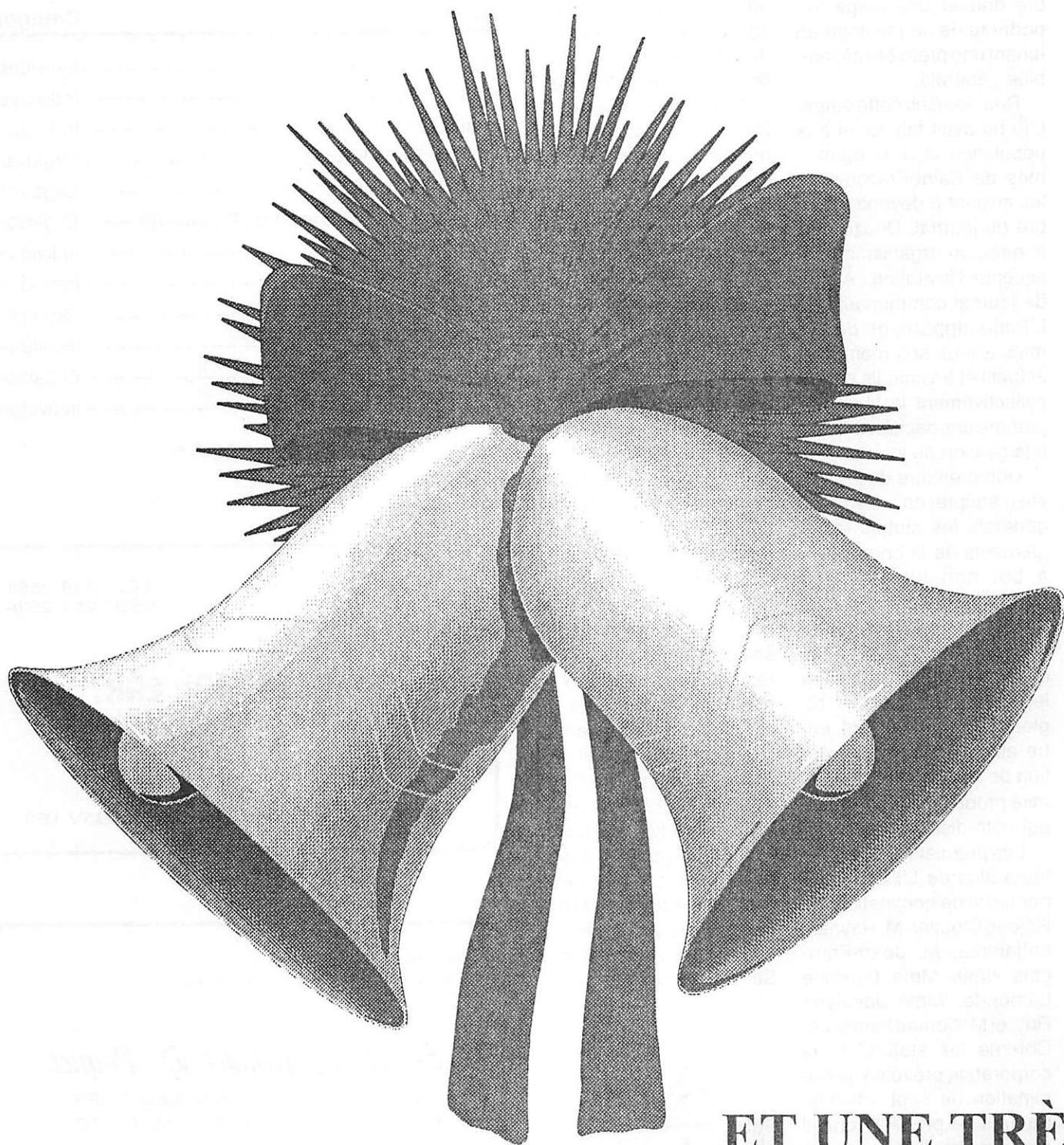
Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec et du Canada



MEMBRE DU  
**RPM**  
 COMMUNAUTAIRE



**LE JOURNAL L'ÉCHO DE  
ST-FRANÇOIS VOUS SOUHAITE  
UN JOYEUX NOËL**



**ET UNE TRÈS  
BONNE ET HEUREUSE ANNÉE**

# Les membres de L'Écho élisent leur 1<sup>er</sup> conseil d'administration

par Raynald Laflamme

Après deux ans de structuration, L'Écho de St-François franchissait le 6 novembre dernier une étape importante de son histoire en tenant une première assemblée générale.

Pour franchir cette étape, L'Écho avait fait appel à la population et aux organismes de Saint-François en les invitant à devenir membre du journal. Douze personnes ou organismes ont accepté l'invitation. À titre de journal communautaire, L'Écho appartient désormais à tous ses membres, actuels et à venir. Ils auront collectivement la tâche de prendre des décisions quant à la gestion du journal.

Une première décision a été d'adopter en assemblée générale les statuts et règlements de la corporation à but non lucratif. Une deuxième, aussi importante, fut d'élire le premier conseil d'administration à qui a été confié le mandat d'appliquer les présents statuts et règlements qui prévoient, entre autres choses, la création de deux comités: le comité production et le comité publicité-distribution.

Les premiers administrateurs élus de L'Écho sont, par ordre de nomination, M. Réjean Cloutier, M. Raynald Laflamme, M. Jean-François Noël, Mme Lorraine Lamonde, Mme Jocelyne Roy, et M. Conrad Lamonde. Comme les statuts de la corporation prévoient la nomination de sept administrateurs, le présent conseil d'administration aura au cours des prochaines semaines à combler le poste vacant.

Lors de cette même assemblée, les membres ont voté l'acceptation des états financiers. Les revenus au 30 septembre 1995 sont de 13 559,32 \$ et les dépenses de 9 770,28 \$ pour un bénéfice non réparti de 3 789,04 \$.

Dans son rapport, M. Réjean Cloutier a décrit la progression constante de l'Écho depuis sa création en septembre 1993. Après seulement deux ans d'existence, l'Écho a déjà remporté un 1<sup>er</sup> prix pour la conception non informatisée de sa première page, oeuvre de M. Mario Marcoux. Cette progression, M. Cloutier la voit comme le résultat du dynamisme de l'équipe qui, de façon provisoire, a oeuvré pour donner à la population de Saint-François un produit de qualité correspondant à ses besoins.

Dans l'édition de janvier, L'Écho fera connaître les noms des officiers du conseil d'administration et les responsables des deux comités qui devront être mis sur pied prochainement.

L'Écho vous rappelle qu'il est toujours possible de devenir membre du journal, soit à titre individuel en souscrivant 5\$, soit à titre d'organisation populaire en souscrivant 25\$. Être membre de l'Écho c'est participer activement à la vie des gens de Saint-François.



## Voici la liste des premiers membres de L'Écho

Nom	Catégorie
Raynald Laflamme	Individuelle
Réjean Cloutier	Individuelle
Jean-François Noël	Individuelle
Les Loisirs St-François	Organisme
Bibliothèque du Rocher	Organisme
Société de Conservation du Patrimoine	Organisme
Lorraine Lamonde	Individuelle
Jocelyne Roy	Individuelle
Les Fermières St-François	Organisme
Herman Pelletier	Individuelle
La Garde Paroissiale	Organisme
Conrad Lamonde	Individuelle

•••••



TÉL.: 248-2554  
RÉS.: 259-2526

### MARTIN PARÉ ENR.

ATELIER DE SOUDURE GÉNÉRALE  
ARC ÉLECTRIQUE - GAZ - ALUMINIUM  
VENTE DE MÉTAL -

389 A, BL. TACHÉ, MONTMAGNY G5V 1E3

358, CHEMIN ST-FRANÇOIS  
MONTMAGNY, QUÉBEC GOR 3A0

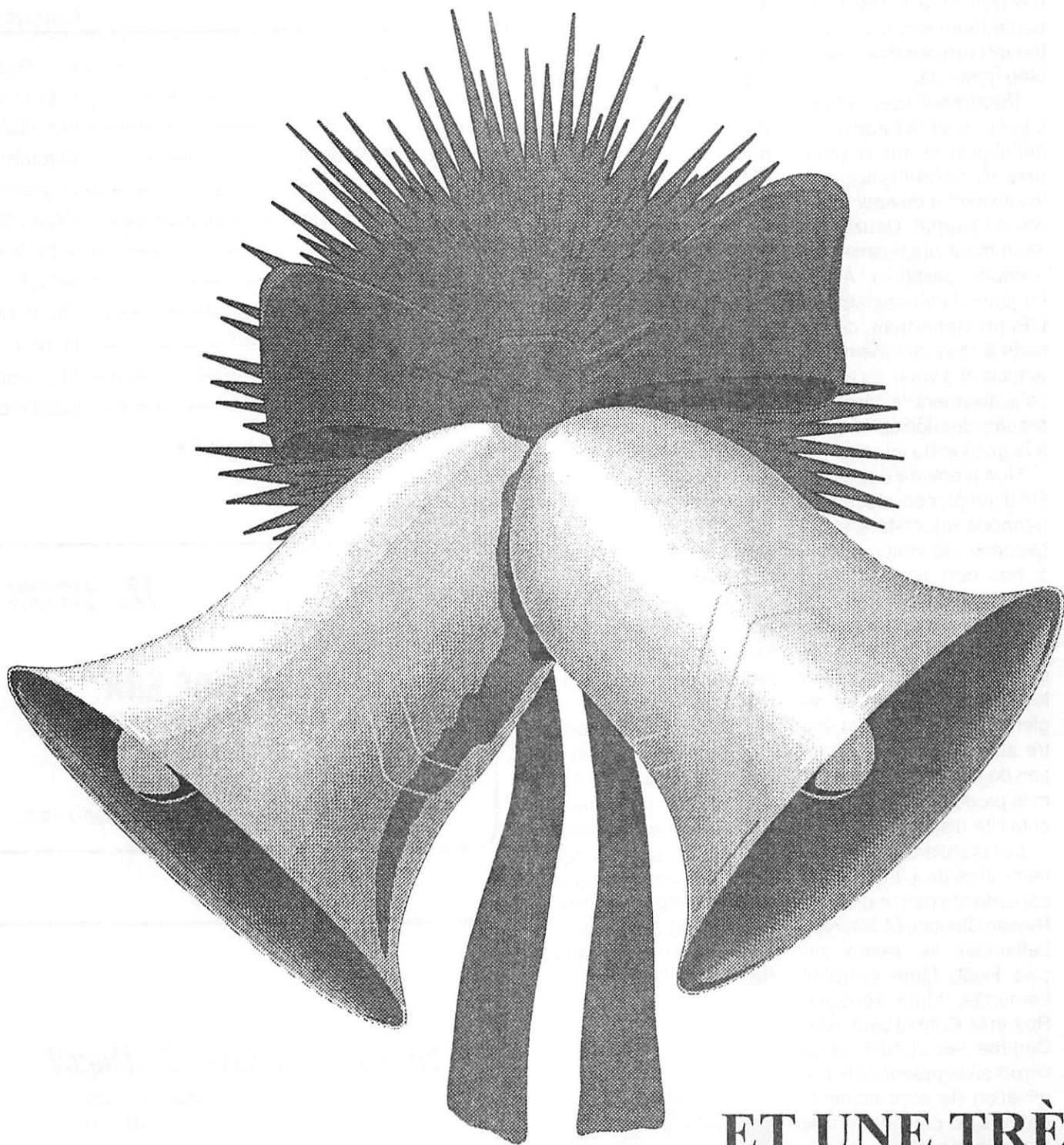
### Entretien Ménager D. Paquet

LAVAGE DE TAPIS, MEUBLES, MURS  
ET STORES, DÉCAPAGE, CIRAGE, ETC.

ESTIMATION GRATUITE  
RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL

TÉL. (418) 259-2559

**LE JOURNAL L'ÉCHO DE  
ST-FRANÇOIS VOUS SOUHAITE  
UN JOYEUX NOËL**



**ET UNE TRÈS  
BONNE ET HEUREUSE ANNÉE**

# Les membres de L'Écho élisent leur 1<sup>er</sup> conseil d'administration

par Raynald Laflamme

Après deux ans de structuration, L'Écho de St-François franchissait le 6 novembre dernier une étape importante de son histoire en tenant une première assemblée générale.

Pour franchir cette étape, L'Écho avait fait appel à la population et aux organismes de Saint-François en les invitant à devenir membre du journal. Douze personnes ou organismes ont accepté l'invitation. À titre de journal communautaire, L'Écho appartient désormais à tous ses membres, actuels et à venir. Ils auront collectivement la tâche de prendre des décisions quant à la gestion du journal.

Une première décision a été d'adopter en assemblée générale les statuts et règlements de la corporation à but non lucratif. Une deuxième, aussi importante, fut d'élire le premier conseil d'administration à qui a été confié le mandat d'appliquer les présents statuts et règlements qui prévoient, entre autres choses, la création de deux comités: le comité production et le comité publicité-distribution.

Les premiers administrateurs élus de L'Écho sont, par ordre de nomination, M. Réjean Cloutier, M. Raynald Laflamme, M. Jean-François Noël, Mme Lorraine Lamonde, Mme Jocelyne Roy, et M. Conrad Lamonde. Comme les statuts de la corporation prévoient la nomination de sept administrateurs, le présent conseil d'administration aura au cours des prochaines semaines à combler le poste vacant.

Lors de cette même assemblée, les membres ont voté l'acceptation des états financiers. Les revenus au 30 septembre 1995 sont de 13 559,32 \$ et les dépenses de 9 770,28 \$ pour un bénéfice non réparti de 3 789,04 \$.

Dans son rapport, M. Réjean Cloutier a décrit la progression constante de l'Écho depuis sa création en septembre 1993. Après seulement deux ans d'existence, l'Écho a déjà remporté un 1<sup>er</sup> prix pour la conception non informatisée de sa première page, oeuvre de M. Mario Marcoux. Cette progression, M. Cloutier la voit comme le résultat du dynamisme de l'équipe qui, de façon provisoire, a oeuvré pour donner à la population de Saint-François un produit de qualité correspondant à ses besoins.

Dans l'édition de janvier, L'Écho fera connaître les noms des officiers du conseil d'administration et les responsables des deux comités qui devront être mis sur pied prochainement.

L'Écho vous rappelle qu'il est toujours possible de devenir membre du journal, soit à titre individuel en souscrivant 5\$, soit à titre d'organisation populaire en souscrivant 25\$. Être membre de l'Écho c'est participer activement à la vie des gens de Saint-François.



## Voici la liste des premiers membres de L'Écho

Nom	Catégorie
Raynald Laflamme	Individuelle
Réjean Cloutier	Individuelle
Jean-François Noël	Individuelle
Les Loisirs St-François	Organisme
Bibliothèque du Rocher	Organisme
Société de Conservation du Patrimoine	Organisme
Lorraine Lamonde	Individuelle
Jocelyne Roy	Individuelle
Les Fermières St-François	Organisme
Herman Pelletier	Individuelle
La Garde Paroissiale	Organisme
Conrad Lamonde	Individuelle

•••••



TÉL.: 248-2554  
RÉS.: 259-2526

### MARTIN PARÉ ENR.

ATELIER DE SOUDURE GÉNÉRALE  
ARC ÉLECTRIQUE - GAZ - ALUMINIUM  
VENTE DE MÉTAL -

389 A, BL. TACHÉ, MONTMAGNY G5V 1E3

358, CHEMIN ST-FRANÇOIS  
MONTMAGNY, QUÉBEC GOR 3A0

### Entretien Ménager D. Paquet

LAVAGE DE TAPIS, MEUBLES, MURS  
ET STORES, DÉCAPAGE, CIRAGE, ETC.

ESTIMATION GRATUITE  
RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL

TÉL.: (418) 259-2559



## L'ARRONDISSEMENT SCOLAIRE NO.4

**L** en 1844, le gouvernement du Canada-Uni avait agrandi St-François d'un morceau important de la seigneurie de St-Vallier. Les lots de cet ajout, porteront lors de l'introduction du système cadastral les numéros 88 à 163. Ils étaient situés au rang nord de St-François pour les lots 88 à 138 et au rang sud pour les lots 139 à 163.

Les cultivateurs occupant ces lots étaient en bonne partie des gens de St-Vallier qui étaient ainsi devenus des citoyens de St-François. Les arrondissements scolaires no.4 et no.5 furent, au début de la commission scolaire, érigés en tenant compte de ces changements.

L'arrondissement no.4 était, par conséquent, représentatif des nouveaux citoyens de St-François qu'on désignait par la mention qu'ils étaient du "village de St-Vallier".

En 1881, le chemin de front du côté nord de la rivière fut relocalisé plus au nord c'est-à-dire plus loin de la rivière que l'ancien chemin. Cela avait causé une difficulté pour les commissaires d'école et pour les contribuables de l'arrondissement no.4.

Les contribuables firent valoir aux commissaires "les graves inconvénients par rapport au mauvais terrain et au manque de bonne eau, rendue mauvaise par les égoûts d'une grange et autres bâtisses, qui s'écoule par ce petit cours d'eau et par les animaux en été et même le manque total d'eau dans les saisons sèches de l'année".

On fait valoir "la solidité du terrain sur le coteau de la propriété appartenant à Jean-Baptiste BUTEAU et une source naturelle d'eau qui ne manque jamais et exempte de tous mauvais goût".

La commission décide d'acheter un terrain chez BUTEAU de 45 x 50 pieds et, le 8 octobre de cette

année 1881 elle vote une résolution pour l'achat du terrain et le coût de l'école. En tout la commission scolaire devra déboursier, pour le terrain et l'école, la somme de \$338.66.

L'école no.4 fut installée sur la cadastral no. 111 et, durant 22 ans, ce fut Mme Délima BOUTIN qui y assura le rôle d'institutrice, sans aucune variation dans sa rémunération de \$72.00 par année durant ces 22 années.

L'école no.4 a eu la distinction d'être la première que la commission scolaire a décidé de fermer. En 1957, elle décide que les 10 écoliers qui fréquentent encore l'école de l'arrondissement, seront voiturés par Paul-Arthur BOULET pour la somme de \$1600.00, beau temps, mauvais temps.

Ils seront instruits à l'école no.1 L'école no.4 bat la marche de la fermeture graduelle des écoles des arrondissements. En 1958, ce sera au tour d'une partie de l'école no.6. En 1960, tout le rang du sud "bénéficiera" de voiturage, soit les arrondissements 2, 3 et 5. On procède par étapes et les aînés des écoles sont d'abord transportés au village ou à Montmagny. Les élèves du secondaire prendront le chemin de Montmagny, les autres celui du village.

À suivre...

Louis-Philippe Bonneau



*La Maison Funéraire Laurent, Normand inc.*

*Pierre Normand T.D.L.  
Président*

116, av. Ste-Julie, Montmagny (Québec), G5V 2M1  
Tél.: (418) 248-0545 Fax: (418) 248-2621



Nous prenons  
soin de  
votre pelouse

- Estimation gratuite
- Fertilisation granulaire
- Contrôle des mauvaises herbes
- Aération

MONTMAGNY: **259-7700**  
Aucun frais composez: **1-800-463-4877**  
ST-JOSEPH DE BEAUCE: **397-5455**



**Weed Man®**

## Casse-Croûte CHEZ MIKE

570, ch. St-François Ouest

**VOUS  
souhaite**



## Les Magnymontois et les Magnymontoises,



### ils connaissent ça!

Et si vous faites partie de ceux qui ne connaissent pas encore la loterie Banco, passez chez un détaillant Loto-Québec et commencez tout doucement avec une mise 2.

- Choisissez deux numéros.
- Mettez un dollar.

Et vos chances sont bonnes, parce qu'à Banco, on tire toujours vingt numéros.



**Plus de numéros qu'il n'en faut pour gagner.**





par Jean-François Noël

### *Les comportements délinquants et l'influence du groupe.*

**L'**adolescence, la crise d'identité, les groupes d'ados, la drogue, la criminalité, les groupes de délinquants, voilà divers concepts omniprésents dans la vie sociale des jeunes. Adolescence et délinquance: L'un va-t-il sans l'autre? Certainement, mais ces deux phénomènes sont tout de même interreliés de manière à constituer une dynamique de fonctionnement assez spectaculaire chez les jeunes de nos villes et villages.

Dans notre société, on définit la délinquance de deux manières bien différentes. L'une faisant référence au statut de l'adolescent, elle comprend l'ensemble des comportements des mineurs qui sont jugés formellement par la collectivité comme étant irrecevables; on parle alors de délinquance statutaire. L'autre est liée au code criminel, elle comprend tous les actes délinquants qui résultent d'une violation des prescriptions du code criminel; on parle alors de délinquance criminelle.

Lorsque l'on parle de délinquance, on l'associe généralement au phénomène des gangs. En effet, le groupe fait souvent partie intégrante du mode de vie du jeune délinquant.

À l'adolescence, le jeune amorce un processus de recherche, une période où l'enjeu est de se trouver une personnalité dans laquelle il se sentira bien et sur laquelle il pourra compter tout au long de son existence. Parallèlement à cette recherche de soi, l'adolescent vit un processus de déidéologisation de ses parents, où les images idéales de ces derniers deviennent plus ou moins fondées. Ce qui peut en partie du moins expliquer pourquoi d'un seul coup la «bonne maman» qui jouait avec nous le samedi matin devient tout à coup celle qui fixe des heures d'entrée la fin de semaine! L'adolescent découvre donc les côtés moins parfaits de l'instance parentale.

Par le fait même, il devient difficile pour lui de se baser sur ses parents pour former sa propre identité, ceux-ci ne représentant alors que très superficiellement ce à quoi il aspire devenir. C'est alors qu'il n'est pas rare de voir l'adolescent se tourner vers ses amis pour se permettre, parfois inconsciemment, une certaine prise de conscience en ce qui a trait à ses nouvelles idées et ses nouvelles valeurs. C'est également pendant la période de l'adolescence que le jeune prendra vraiment conscience de la réalité qui l'entoure, c'est-à-dire son environnement social. Ses attitudes face à ses pairs seront alors beaucoup influencées. Par exemple, il ne sera pas rare de voir un jeune sonder l'opinion de ses amis avant de commettre un acte quelconque. L'opinion des autres devient alors une chose qui, dans certaines occasions, a plus d'importance que sa propre opinion. Les valeurs du groupe sont souvent «intériorisées», le jeune les perçoit comme étant siennes en raison d'un phénomène que l'on nomme appropriation. Les valeurs du groupe auquel il s'identifie deviennent donc les siennes.

Le phénomène de la délinquance et de l'importance des gangs est vaste et préoccupe beaucoup de gens, c'est pour cette raison que vous pourrez lire la suite de cette chronique dans le prochain journal.

## USINAGE JOLIVET

Henri Jolivet, président

- Remontage de shaft à la soudure
- Tournage intérieur et extérieur
- Filetage au tour conique ou cylindrique
- Sabot d'enfoncement et bague pour puisetiers
- Portées de bearing
- Fraisage général
- Fabrication d'étagère
- Charnier de clé
- Coupe au gaz
- Soudure d'acier
- Soudure de fonte
- Perçage de trous de 1/16 à 2 pouces

474, Montée Les Prairies  
St-François de Montmagny (Québec)  
GOR 3AO

Usine: 259-7001  
Fax: 259-2801



Réunion mensuelle des membres  
du Cercle de Fermières

**le 6 décembre prochain à 20h00  
au local habituel.**

**TRAVAUX DU MOIS:**

Décorations de Noël  
Cretons maison  
Friandises ( petites bouchées de Noël)  
Souper communautaire  
Partie récréative

La présence de chacune de vous est toujours bien  
appréciée, nous vous attendons en grand nombre.

*Bienvenue à toutes.*

**\* INVITATION \***

**E**h oui! nous sommes déjà à quelques pas de  
votre "Bazar-Bouffe". La direction du  
Cercle de Fermières vous invite  
chaleureusement à venir vous procurer  
des pâtisseries maison. Vous êtes attendus au Centre  
des Loisirs de St-François, *dimanche le 3 décembre  
prochain à compter de 9h00 a.m*, il y aura trois paniers  
de provisions d'une valeur de 50.00\$ l'unité, à faire  
tirer.

*Nous attendons votre visite.*

La Direction

Vente & Adm.: (418) 259-7721  
Fax: (418) 259-7725

Québec: 1-800-463-7022  
Ontario & Maritimes: 1-800-463-7050

MEUBLES

**Morigeau**

LTÉE

25, rue de L'Étang  
Saint-François, (B.P. Morigeau)  
Cté Montmagny, QC G0R 2G0

## LA RECETTE

de L'Écho



### CRETONS MAISON

- 2 livres de viande hachée (veau, porc, boeuf)
- 2 oignons
- 2 tasses d'eau
- 2 gousses d'ail
- 1/2 tasse de gruau
- 1 c. à thé de sel d'ail
- 1/2 c. à thé épices mélangés
- 1 tasse de lait
- 2 branches de céleri persil au goût

**D**ans une casserole, mélanger tous les ingrédients. Faire cuire à l'étuvée, pendant environ une heure ou jusqu'à ce que la viande se défasse facilement à l'aide d'une fourchette. Passer au mélangeur, laisser refroidir avant la congélation.

Les Fermières

### POUR HOMMES SEULEMENT

*Tu te sens dépressif,  
tu ne te comprends plus,  
tu n'arrives plus à te détendre,  
tu sèmes la peur autour de toi,  
tu abuses de ton pouvoir  
sur ta conjointe et tes proches,  
tu as des excès de colère,  
de violence.*

*T'as besoin d'aide, mais tu n'as  
personne à qui te confier*

**Tu veux changer,  
alors appelle-nous!**



**entraide au Masculin**

**247-5030**

## TAPIS MONTMAGNY

391, BOUL. TACHÉ EST  
MONTMAGNY · 248-7840



**SUR PRODUIT RÉGULIER  
PRATT & LAMBERT**

**\$ 18<sup>95</sup>** / 4 litres

**SUR TOUT PRODUIT  
PRO-HIDE**

**DU 15 NOVEMBRE AU 15 DÉCEMBRE 1995**



**BOULANGER DOLAN DENAULT**  
NOTAIRES & CONSEILLERS JURIDIQUES

Me MARC BOULANGER  
Notaire

70, rue de l'Anse, Montmagny (Québec), G5V 1G8 • (418) 248-1414 · Téléc.: 248-8944

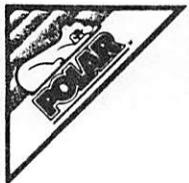
## Les Équipements de Ferme

JEAN-PAUL BONNEAU, prop.

VENTE & SERVICE

918, Boul. St-François O., St-François  
Cté Montmagny, G0R 3A0

Tél.: 259-7289



Fenêtres Montmagny Inc.

C.P. 160, St-François, Montmagny, (Québec) G0R 3A0  
Bur.: (418) 259-7763 Qué.: (418) 692-0659  
Fax: (418) 259-7236 Mtl.: (514) 848-7174

## Atelier de Menuiserie Albert Proulx Enr.

FABRICATION et RÉPARATION  
de MEUBLES

FABRICATION:  
Armoires, escaliers, meubles de tous genres  
chassis et portes antiques



84, Ch. Les Prairies,  
St-François, Cté Mont., QC G0R3A0

Tél.: 259-7454

## J.P. BOLDUC INC.

ASSURANCE GÉNÉRALE

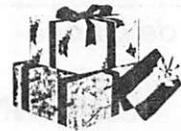
St-François, Montmagny

Lucie Bolduc  
C. d'A.Ass.  
Rés.: 259-2516

Simon Savoie  
C. d'A.Ass.  
Rés.: 259-2296

Bur.: 259-7781

Qui suis-je? Ding et Dong  
La différence... -1 - 4 - 8  
Mini détente: salle  
Logique: no.2



# AUTOPRO.

## CARROSSERIE

**GARANTIE NATIONALE**

tant que vous êtes  
propriétaire de votre  
véhicule.

- Service de "Frame Master"
- Installation de pare-brise
- Voitures de courtoisie
- Estimation gratuite

**VOTRE VÉHICULE EST VOTRE FIERTÉ,  
VOTRE SATISFACTION EST LA NÔTRE !**

**GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS**

174, 4e Rue, Montmagny

Tél.: (418) 248-5622

Fax: (418) 248-7071 Rés.: (418) 248-6072

**PLUS DE 39 ANS D'EXPÉRIENCE**

## LES GALERIES DE L'AUTO

### MONTMAGNY



248-2323



248-7877



248-0057

140, 150, 160, boul. Taché O., Montmagny, QC, G5V 3A5



**D**éjà, décembre. Tous les événements concernant l'édification de votre bibliothèque sont définitivement inscrits dans le temps. Ce temps qui parfois passe trop vite; et moins on le prend, moins il nous en reste! Sachant cela, les bénévoles de votre bibliothèque se sont concertés afin de vous offrir deux périodes d'ouverture en après-midi, durant le temps des Fêtes. Ainsi les heures réservées à la détente, par la lecture, seront renouvelables...

Voici l'horaire modifié pour cette période:

*LE MERCREDI 20 décembre de 13h30 à 15h30,  
HORAIRE RÉGULIER*

*LES DIMANCHES ET LUNDIS, respectivement  
les 25 et 26 décembre ainsi que les 1er et 2 janvier  
LA BIBLIOTHÈQUE SERA FERMÉE*

*LES MERCREDIS, 27 décembre et 3 janvier,  
de 13h30 à 15h30, une équipe spéciale de bénévoles  
vous accueillera pour effectuer vos échanges de  
volumes. **PROFITEZ-EN!***

La **BIBLIOTHÈQUE** reprendra son **HORAIRE  
RÉGULIER** à partir du dimanche 7 janvier.

## CIRCULATION DES VOLUMES

Le réseau de bibliothèque BIBLIO ne peut nous fournir avant un an et demi, et même plus, les parutions nouvelles. Pour pallier à cet inconvénient, la bibliothèque du Rocher enrichit sa collection locale de quelques livres récents recherchés par les lecteurs. Afin d'éviter que ces achats grèvent notre mince budget il a été décidé que les personnes qui souhaitent lire ces oeuvres sans plus attendre, soient appelées à déboursier un montant de \$1.00, pour jouir de ce privilège. Cependant, il est à noter que ces volumes seront intégrés à notre collection locale quatre mois après leur mise en circulation. À ce moment-là ils pourront être empruntés sans frais, comme tout autre bien culturel. Nous

croyons que ce nouveau service sera agréable à plusieurs d'entre vous.

Voici la liste de ces nouvelles acquisitions:

Provencher Jean, Un citoyen à la campagne, Quatre saisons à Sainte-Anastasia, Boréal, 1995

Lapointe Jean, Pleurires, Éditions de l'Homme, 1995

Robi Alys, Un long cri dans la nuit, (le livre ayant inspiré la série télévisée. Édimag, 1990, 1994

Giono Jean, Le hussard sur le toit, Galimard/Folio plus 1995

Tremblay Michel, La nuit des princes charmants, Léméac/Actes sud, 1995

## JOYEUX NOËL, BONNE ANNÉE, ET LE PARADIS À LA FIN DE VOS JOURS !!!

Nous avons passé avec vous une année stimulante et pleine de réalisations. Votre accueil et votre fréquentation assidue font oublier les préoccupations liées au processus de mise en marche de **cette bibliothèque qui est la vôtre**. 1996 sera sans doute le prélude à des activités diversifiées et intéressantes. Nous souhaitons que de plus en plus vous vous prévaliez de tous les services offerts; vous ne l'en apprécierez que davantage.

Les bénévoles de la bibliothèque souhaitent à tous et chacun **SANTÉ, BONHEUR ET... PROSPÉRITÉ**. (Pourquoi pas?) Sans oublier d'accompagner le tout de gros bécots traditionnels!

Les communications  
Bibliothèque du Rocher





## CLUB V.T.T. TADOUSSAC ST-FRANÇOIS INC.

**N**ous tenons à remercier tous les commanditaires qui nous ont encouragés encore cette année. Grâce à eux, nous pourrions organiser des activités, s'occuper d'entretenir les sentiers, le skidoozer, etc... En passant, n'oubliez pas le **10 décembre, un déjeuner cognac, suivi du dépouillement d'arbre de Noël et vendredi le 22 décembre, un 6 à 9.**

Nous profitons de l'occasion pour vous informer, cher membre actuel du club que **votre carte de membre est expirée depuis le 31 octobre.** Nous vous demandons, si vous voulez renouveler votre carte de bien vouloir nous contacter (directeurs) ou les cartes sont disponibles au Club ( 243-2303).

**Il me fait plaisir de vous divulguer nos commanditaires:**

Caisse populaire Desjardins de St-Raphaël  
Ébénisterie St-Charles (R. Roy)  
Joachim Laferrrière, électricien Inc.  
Maçonnerie F.L.R. Enr.  
Station Service L. Goulet Enr.  
Jean-Paul Bernatchez, entrepreneur-peintre  
Dépanneur Raymond Guillemette (Péto-Canada)  
Le P'tit Gastronom (B. Langlois)  
Le Magistral Enr. (D. Montminy)  
Les Gouttières Bellechasse Inc.  
Pizza Le Carrefour (S. Rioux)  
Cantine Rive-Sud Enr. (J. Guillemette)  
Les Gouttières 4 Saisons (M. Lacroix)  
Les Constructions J.P.L. Inc.  
Centre du Tapis A.L. Inc.  
Les Matériaux Bissonnette et Frères Inc.  
T.Y. Moteurs  
Albert Fradette et Fils Inc.  
La Promutuelle Bellechasse (J. Blais)  
Rémi Labrecque, maintenance générale  
Épicerie-Boucherie R. Thibault  
Bar Chez Papoune  
LettraMax (Maxime Thibault)

Garage Réjean Roy  
Garage Rolland Garant  
Garage Daniel Arbour  
Garage Julien Marceau  
Jean-Marie Roy Enr.  
Caisse populaire de St-François  
Club de pétanque (St-François)  
Boucherie Richard Morin  
Langlois & Frères Montmagny  
Dépanneur St-François  
Coopérative St-François  
Assurances J.P. Bolduc  
Garage Fernand Langlois  
Meubles Morigeau Ltée  
Équipement de ferme J.P. Bonneau  
Phillias Blais et Fils Enr.  
Denis Blais Inc.  
Lalimec Inc.  
Emballément L&M (F. Jean)  
Pièces d'auto Horizon (M. Godbout)  
Atelier d'usinage "La Capitale"  
Capitale BANDAG  
Centre d'outillage L.B. Inc  
Constructions Laflamme & Vallée Inc.  
Micro Plus Côte-Sud  
Pièces d'auto Rive-Sud  
Garage Normand Godbout  
G.L. Sport Inc. (G. Langlois)

Encore une fois merci à tous et à la prochaine!

Linda Boutin  
Membre de la Direction

### MARTIN SIMARD TRANSPORT INC.

• TRANSPORT GÉNÉRAL  
• TRANSPORT GRAVIER & SABLE

275 ouest, Boul. St-François  
Saint-François, Cté Montmagny Qué. G0R 3A0  
Tél.: (418) 259-7789

Ligne directe (418) (819) (514): 1-800-463-8744



Tél.: (418) 248-4636  
 Fax: (418) 248-5565  
 Rés.: (418) 259-7419



MMB

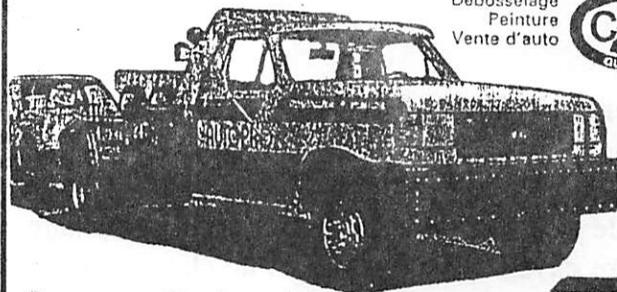
## MAISONS MODULAIRES MONTMAGNY

Division de constructions ABSDA inc.

### RÉNOVATIONS

ANDRÉ BLAIS, Directeur général

280, chemin des Poirier, C.P. 91  
 Montmagny, (Québec) - G5V 3S3



Remorquage 24 heures  
 Débrosselage  
 Peinture  
 Vente d'auto



### Garage Roland Samson Inc.

873, Rang Nord  
 Saint-Pierre-du-Sud, Québec  
 G0R 4B0

Tél.: (418) 248-1422 Fax: (418) 248-7074

**Le plus  
grand** CENTRE  
 AUTOPRO DE LA REGION!



## RESTAURANT L'ARRÊT stop

Autoroute 20, Sortie 364  
 Berthier-sur-Mer / St-François  
 Tél.: (418) 259-7704

- RÉUNION DE GROUPE
- COMMANDE POUR APPORTER



HEURES D'OUVERTURE:  
 Dimanche au jeudi:  
 6.00 a.m. à 11.00 p.m.  
 Vendredi et samedi:  
 6.00 a.m. à 2.00 a.m.



## BOUCHERIE Richard Morin

Service d'abattage • Produits maison • Viande de choix

602, ch. St-François Ouest  
 St-François de Montmagny G0R 3A0  
 (418) 259-7783

**SPECIAUX EN MAGASIN  
TOUTES LES SEMAINES**

\* Bon temps des fêtes \*



### M. Germain Lamonde, ingénieur.

Par: Jean-François Noël

Je profite de ces quelques lignes pour vous faire connaître davantage un gars bien de chez-nous qui connaît un succès hors du commun dans le vaste monde des affaires. Un exemple à suivre quoi!

Tout d'abord, pour mieux le situer, mentionnons que Germain est le fils de M. Lamonde. Oui, mais... ensuite? Voilà une petite partie de son histoire...

Il y a plusieurs années, Germain partait avec quelques-uns de ses amis, quelques disques et jeux de lumières à la main et se rendait dans différentes paroisses environnantes pour animer des soirées. «Faire des discos, comme on disait!» Pas d'hier, mais c'est à travers ce genre d'expériences qu'il a certainement commencé à développer son côté imaginatif et créateur. En d'autres mots, il adorait patenter différentes choses avec ce qui lui tombait sous la main.

Par la suite, Germain Lamonde entreprit des études en sciences pour ensuite s'inscrire à l'université en génie. Il développa une expertise dans le domaine de la télécommunication, plus précisément dans le monde de la fibre optique.

Aujourd'hui, M. Lamonde est ingénieur et fondateur d'une entreprise remarquable dans le domaine de l'utilisation de la fibre optique. C'est donc en 1985 qu'il fonda, avec un autre ingénieur, l'entreprise EXFO Ingénierie Électro-Optique située à Québec.

Leur entreprise est spécialisée dans les instruments de test et de mesure pour la fibre optique en télécommunication.

Aux dernières nouvelles, l'entreprise de Germain Lamonde, spécialisée dans les instruments de test et de mesure pour la fibre optique en télécommunication se classait dans le peloton de tête des cinq premiers fournisseurs au monde. Et oui, EXFO Ingénierie Électro-Optique exporte 90% de sa production dans 70 pays. Peu banal n'est-ce pas?

D'ailleurs EXFO est l'unique fournisseur de l'ensemble du réseau de télécommunication qui relie les bases militaires de l'armée américaine à travers le monde. Aux dires de Germain, l'ampleur de ce contrat

a d'ailleurs nécessité la création d'une filiale à Dallas. Ce contrat est le plus important jamais octroyé dans l'histoire de l'instrumentation optique et c'est EXFO qui le décrocha.

À l'intérieur de cette entreprise, on retrouve une soixantaine d'ingénieurs et certainement une bonne poignée de techniciens. L'un des secrets de cette belle réussite est la place accordée au créneau recherche et développement, qui à lui seul occupe 25% de l'effectif de la compagnie. Toujours selon M. Lamonde, il est nécessaire d'améliorer constamment leurs produits, ce qui est fait tous les 12 à 18 mois. Pas question de rester assis sur ses lauriers, il faut bouger et bouger vite. Leur expertise est telle qu'EXFO est maintenant une référence mondiale, ce qui veut entre autres dire que leurs produits sont copiés par toute la concurrence. Rançon de la gloire selon Germain!

Pour avoir une idée de l'ampleur de l'une des fonctions des fibres optiques en télécommunication,

*EXFO enregistre un taux  
annuel de croissance de 80%*

Germain explique qu'une paire de fibres peut, à elle seule, transporter jusqu'à 40 000 conversations téléphoniques, donc permettre à 80 000

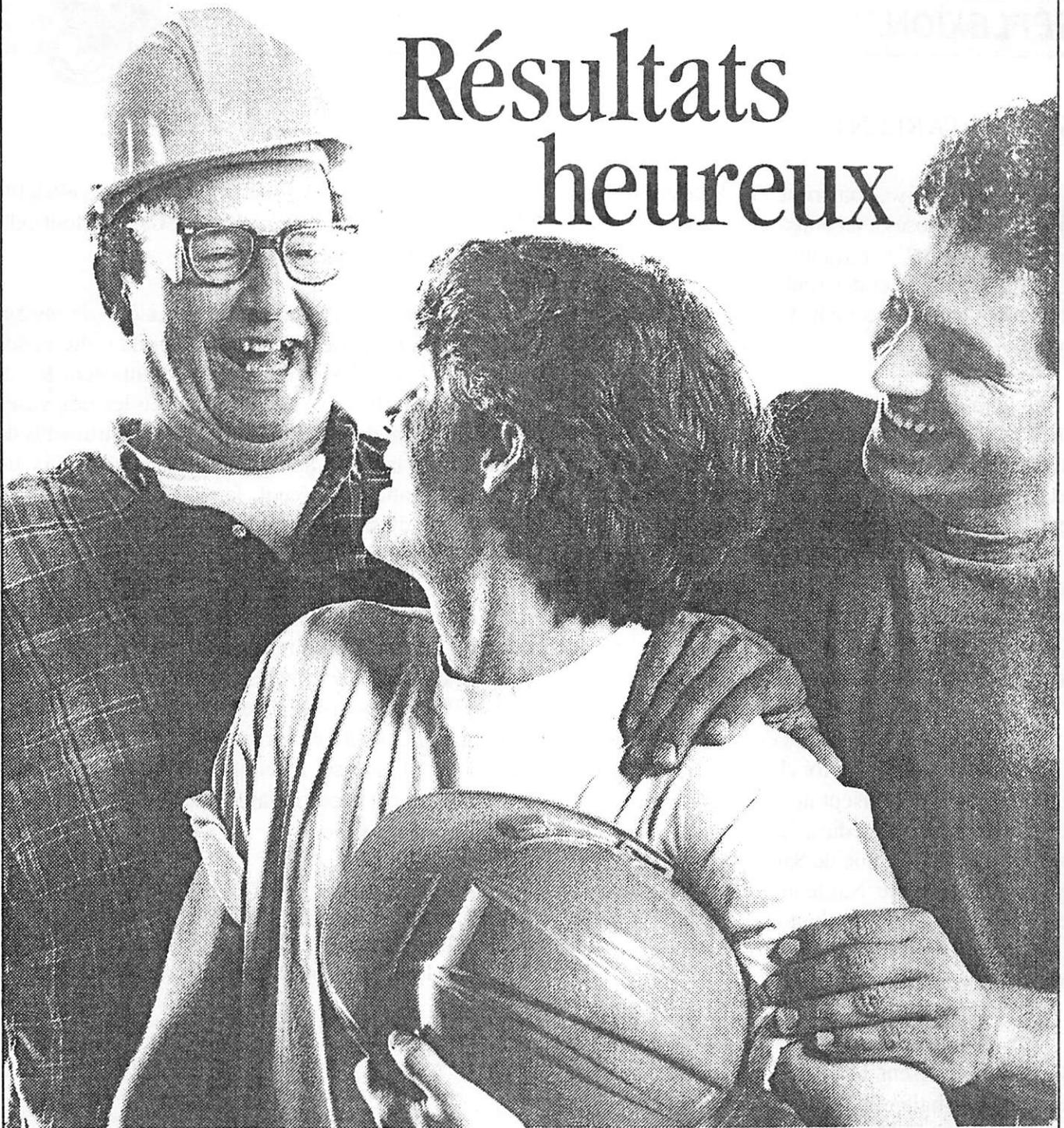
personnes de se parler et un câble peut contenir de 144 à 280 fibres. À vous de faire les calculs!!! En terme de dollars, on estime qu'un câble peut acheminer l'équivalent de cinq millions de dollars de conversations à l'heure. Vous comprendrez alors que tout bris pour une compagnie de téléphone peut s'avérer quelque peu catastrophique, c'est pourquoi les instruments doivent être extrêmement efficaces pour repérer et aussi réparer les bris.

Pour M. Lamonde, le monde de la fibre optique n'en est qu'à ses tous premiers pas, leur travail est loin d'être terminé. Toujours selon lui, une période très active s'annonce pour les 20 prochaines années encore!

M. Germain Lamonde est un bâtisseur, une fierté pour notre municipalité, pour notre province de Québec et même plus encore. Bravo et longue vie à EXFO Ingénierie Électro-Optique!

Source: PLAN, le mensuel du génie québécois, août 1995

# Résultats heureux



À la CSST, nous avons développé une approche nouvelle :  
le maintien du lien d'emploi.

Favoriser le retour du travailleur  
dans son milieu, c'est dans l'intérêt de tous.

**Agir... là où ça compte.**

**CSST**

Commission  
de la santé  
et de la sécurité  
du travail



## LES MURS PARLENT

**N**otre église, construite en 1866, aurait bien des choses à raconter si elle pouvait parler. Pourtant, sur ses murs et sur sa voûte, des moulures et des sculptures nous racontent une histoire. Quelle est cette histoire? Qui l'a mise sous nos yeux?

Le livre des comptes de la paroisse ne dit rien sur l'auteur de ces oeuvres d'art. Il s'agit peut-être de François-Xavier Berlinquet, l'architecte de notre église qui était aussi reconnu pour ses talents de sculpteur et d'ingénieur civil. Parmi ses oeuvres, on compte en effet des monuments importants comme la cathédrale de Charlottetown et l'église de l'Isle-Verte mais aussi des travaux délicats comme la décoration intérieure de l'église de Sainte-Marie-de-Beauce et les sculptures des deux Chambres du Parlement de Québec.

Quoi qu'il en soit, les murs de notre église racontent la longue histoire de la foi chrétienne. Pour la lire, commençons par le transept nord, là où sont les fonts baptismaux. Ce lieu est dédié à Saint-Joseph. Il apparaît sur le vitrail en compagnie de Saint-François-de-Sales, le patron de la paroisse. Sur le mur de droite, plusieurs objets lui sont apparentés, dont un lys et une équerre. Ces objets sont regroupés en un motif décoratif que le monde des arts appelle un trophée.

Sur les autres murs de ce transept, trois autres trophées symbolisent le Jugement dernier avec sa trompette et sa balance, l'Ancien Testament avec les Tables de la Loi, le Nouveau Testament avec la tiare pontificale et les clés de Saint-Pierre. Le Père Éternel y est aussi présenté par l'inscription de trois signes ressemblant à des 7 placés dans un triangle. Ces signes sont en fait les caractères hébreux simplifiés du nom de Yahweh.

Allons maintenant vers le transept sud dédié à la Vierge. Son vitrail nous la montre en compagnie du Sauveur. Par ailleurs, plusieurs éléments de décoration sur les murs représentent la passion du Christ. On peut

voir, entre autres, une palme, une lance, des clous, un marteau, une échelle. Le Père Céleste observe tout cela de son oeil placé dans un triangle.

Dans le chœur, là où le prêtre célèbre la messe, six trophées rappellent la célébration du culte et ses ministres. Parmi les objets qui les composent se retrouvent la mitre de l'évêque, une étoile, des vases sacrés, des chandeliers, des livres et des instruments de musique. Sur la voûte, au dessus de l'autel, une croix, un coeur et une ancre représente la mort du Christ comme étant l'ancre du salut ou, autrement dit, celui qui relie à une vie nouvelle.

Plusieurs autres symboles sont représentés dont ceux sur la voûte de la nef et ceux sur les vitraux du chœur. Certains sont faciles à comprendre, d'autres moins. Pour découvrir tout cela, il est toujours possible d'apporter l'Écho à l'église mais, autant que possible, pas pendant la messe! Il serait préférable d'attendre le jour de Noël, par exemple, avec vos visiteurs du Temps des Fêtes. Joyeux Noël!

Source: René Villeneuve, Les Églises de Charlesbourg, (Québec):Pélican, 1986  
Centre de documentation du Musée du Québec

### PHILIAS BLAIS & FILS ENR

EXCAVATION - TERRASSEMENT  
DÉNEIGEMENT  
INSTALLATION FOSSE SEPTIQUE  
CHAMP ÉPURATION  
TRANSPORT & ÉPANDAGE  
*Terre-noire - Terre à jardin  
Terre à pelouse - Sable - Gravier  
Remplissage - Tuff - Concassé*



218, Rivière-Sud, St-François,  
Montmagny (Qué.) GOR 3A0

Jacques Blais  
Tél.: (418) 259-7841



## St-François / St-Pierre / Berthier

Chers concitoyens, à titre d'information, le comité d'école St-François/St-Pierre/Berthier a tenu son assemblée générale le 25 septembre dernier. Cinquante personnes étaient présentes. Lors de cette assemblée, M. Gaston Caron, nouveau directeur général, nous a fait part des priorités 1995-96 de la Commission Scolaire. Son objectif est d'offrir des services de qualité aux élèves afin que ceux-ci réussissent. Ses priorités: le dossier de la politique de maintien des petites écoles et la situation financières de la commission scolaire. Nous avons aussi procédé à la formation du comité d'école 1995-96. Voici les membres:

Présidente: Michelle Fiset  
Vice-présidente: Françoise Desrochers  
Secrétaire: Marie-Claire Gendron  
Trésorière: Marlène Tanguay  
Délégué au comité de parents: Viateur Thibault  
Substitut: Jules Lecomte  
Représentants des enseignants: Richard Dubé, Aline Bélanger, Solange Paradis et Jocelyn Boulet.  
Directeur: M. Clément Asselin  
Commissaire: Serge Thibault  
Membres: Michel Dumas, Marcel Dorval, Denise Labonté, Hélène Joubert, Jocelyne Marcotte, Lucie Therriault, Jocelyn Boucher, Brigitte Guillemette et Johanne Paquin.

Les élections des membres du Conseil d'orientation 1995-96 ont eu lieu jeudi le 12 octobre 1995. Les membres sont:

Président: Jocelyn Boucher  
Vice-Présidente: Marie-Claire Gendron  
Secrétaire: Michelle Fiset  
Directeur: M. Clément Asselin  
Représentant de la communauté: Herman Pelletier  
Représentant du personnel de soutien: Clément Dufour

Représentants des enseignants: Aline Bélanger, Richard Dubé et Jocelyn Boulet.

Membres: Michel Dumas, Hélène Couillard, Viateur Thibault et Marlène Tanguay.

Les principaux sujets discutés au comité d'école et au conseil d'orientation:

- Règles de vie
- Plan d'action 1995-96
- Activités éducatives
- Budget
- Implantation d'une caisse scolaire
- Matériels didactiques
- Campagne de financement "Gratteux".

Nous travaillons présentement à la préparation de la campagne de financement 1995-96 "Les gratteux". Au cours du mois de décembre et des Fêtes de Noël, les enfants vous solliciteront. N'hésitez pas à les encourager car de magnifiques prix s'y rattachent.

Les fonds ainsi recueillis iront directement pour défrayer les coûts des sorties éducatives de nos enfants. Si vous voulez faire un don ou être l'un de nos généreux commanditaires, vous êtes les bienvenus.

Cette année nous vous offrons la possibilité de nous aider dans la vente de ces gratteux. Pour de plus amples informations, contacter les membres du comité d'école. Merci de votre précieuse collaboration.

Par la même occasion, au nom des membres du comité d'école et du conseil d'orientation, nous vous offrons nos meilleurs vœux à l'occasion des Fêtes et une très belle année 1996.

Le comité d'école St-François/St-Pierre/Berthier par:

Michelle Fiset, présidente  
Marie-Claire Gendron, secrétaire



### CLASSES MULTI-PROGRAMMES: ÉNIGME OU SOLUTION

Vous sentez-vous perplexes ou sceptiques en entendant parler de classes multi-programmes?

Vous êtes angoissés à l'idée que votre enfant peut y être inscrit?

Nous vous invitons à poursuivre votre lecture, car nous voulons vous faire connaître notre opinion sur ce sujet.

La classe à division unique présente bien sûr certains avantages que tous connaissent et c'est aux yeux de plusieurs la plus souhaitable des solutions. Mais, lorsque la clientèle d'une école ne permet plus ce genre de fonctionnement, l'alternative est de regrouper deux niveaux.

Dans notre commission scolaire, nous avons de nombreux outils adaptés et conçus en vue de mieux aider les enfants. Le perfectionnement du personnel est constant puisque ce genre de classes existe depuis plusieurs années. Nous pouvons affirmer que le taux de réussite dans les classes multi-programmes est équivalent à celui des classes à degré unique. Lorsqu'ils sont intégrés au secondaire, nos élèves performant tout aussi bien. L'ensemble des parents, même les plus réticents, ont constaté que le taux de réussite est aussi élevé et même plus dans les classes jumelées. Il est démontré que ces classes développent davantage l'autonomie, la débrouillardise, le sens des responsabilités et une meilleure capacité de gérer le temps; ce qui dans la société actuelle et future est important pour le développement de la personnalité. Les classes multi-programmes favorisent le respect des autres, plus jeunes et plus vieux se côtoient avec leurs différences et leurs difficultés.

Bien d'autres arguments peuvent encore s'ajouter. Cependant il est faux de prétendre qu'une classe multi-programmes n'est pas une double tâche pour un enseignant. Il doit constamment se renouveler, préparer des situations adaptées aux apprentissages requis, être créatif pour conserver l'intérêt d'élèves qui se retrouvent dans sa classe pour une deuxième ou une troisième

année. Bref, il doit croire à la réussite de sa tâche éducative sans compter son temps. Par contre la satisfaction qu'il éprouve à voir évoluer, grandir et progresser son petit monde, compense pour la somme de travail imposée. Et si c'est le prix à payer pour garder son école ouverte, il faut relever le défi.

Croyez-vous qu'une école de paroisse, dont la clientèle nécessite la formation de classes multi-programmes, aurait avantage à disparaître? Est-il préférable de regrouper tous ces élèves dans une même école pour conserver des classes à division unique?

Nous, nous croyons que NON.

Voici quelques raisons qui justifient notre désaccord:

- L'intégration de nos enfants est plus facile dans l'école de leur village.

- Plusieurs enfants se rendent à l'école à pied. Ils en profitent pour rencontrer leurs amis. Ceci aide à augmenter leur sentiment d'appartenance.

- Les contacts si précieux entre enseignants-élèves-parents s'avèrent plus faciles et plus chaleureux. Dans une petite école on est comme dans une famille.

- Dans une petite municipalité, l'implication et l'intégration des parents entre eux et dans le milieu scolaire se font plus facilement.

- Les inconvénients d'une grande distance à parcourir pour se rendre dans une autre école risquent d'amener plusieurs enfants à se désintéresser de l'école.

- Pour une paroisse, une fermeture d'école amène des préjudices importants à sa municipalité: refus de s'établir, menace de déménager, stress des parents, insécurité des enfants.

En somme, c'est la dernière des solutions à envisager.

En conclusion: Être étudiant dans une classe multi-programmes dirigée par un professeur enthousiaste et expérimenté qui est en mesure de bien gérer ses programmes, semble pour nous la meilleure alternative. Nous pouvons en témoigner. Nous espérons dissiper vos inquiétudes. C'est une mission possible lorsqu'on y croit!

L'équipe-école Berthier-sur-Mer et St-Pierre de Montmagny  
par Aline Bélanger  
Lise Cloutier

**SÉPARATION - DIVORCE - POURSUITE**

# Médiation familiale Rupture = Désastre ?

**CONFLITS - ADVERSITÉ - COÛTS ÉLEVÉS**



## SITUATIONS

- VOUS ÊTES SÉPARÉS OU VOUS PROJETEZ DE LE FAIRE
- VOUS VOULEZ DIVORCER OU SEULEMENT ÊTRE SÉPARÉS DE CORPS.
- VOTRE DÉCISION EST DÉFINITIVE.

## ESPOIRS

### VOUS DÉSIREZ :

- QUE VOS ENFANTS EN SOUFFRENT LE MOINS POSSIBLE
- QUE L'ÉMOTIVITÉ NE PRENNE PAS TOUTE LA PLACE
- QUE LE PARTAGE DE VOS BIENS SOIT ÉQUITABLE
- QUE LE PARTAGE DES DÉPENSES TIENNE COMPTE DE VOS CAPACITÉS FINANCIÈRES
- QUE TOUT SE PASSE LE PLUS EN DOUCEUR POSSIBLE
- QUE TOUT SE NÉGOCIE À VOTRE RYTHME, À UN COÛT ET DANS UN DÉLAI RAISONNABLES
- UNE ENTENTE DURABLE SANS PROCÉDURE JUDICIAIRE

## SOLUTION

LA MÉDIATION FAMILIALE. VOUS POUVEZ RÉALISER VOTRE RUPTURE EN NÉGOCIANT VOUS-MÊMES, EN TANT QUE PARENTS, CONJOINT DE FAIT, MARI OU FEMME, TOUTES LES ENTENTES POSSIBLES AVEC L'AIDE D'UN MÉDIATEUR FAMILIAL ACCRÉDITÉ.

## LE MÉDIATEUR-NOTAIRE

IMPARTIAL, LE MÉDIATEUR FACILITE LA NÉGOCIATION ET INSTALLE LA COMMUNICATION ENTRE LES CONJOINTS POUR QU'ILS EN ARRIVENT À UNE ENTENTE.

LE NOTAIRE, PAR SA FORMATION, CONSTITUE UN MÉDIATEUR FAMILIAL D'UNE COMPÉTENCE ASSURÉE.

ACTUELLEMENT, DANS MONTMAGNY, L'ISLET ET KAMOURASKA, LE SEUL ENDROIT OÙ DES SERVICES DE MÉDIATION FAMILIALE SONT DISPENSÉS EST :

### **CENTRE DE MÉDIATION FAMILIALE DE MONTMAGNY, S.E.N.C.**

Me Marc Boulanger, notaire et médiateur familial  
70, rue de l'Anse, Montmagny (Québec) G5V 1G8  
Tél. : (418) 248-9367

**Journée internationale du notariat**  
Une collaboration de la Chambre des notaires du Québec



# CALENDRIER DES ACTIVITÉS

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
					1	2
3 BAZAR BOUFFE Centre des Loisirs à 9h00	4 SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL	5	6 RÉUNION CERCLE FERMIÈRES	7	8	9
10	11	12	13 DATE DE TOMBÉE POUR L'ÉCHO	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24/ 31	25 NOËL 	26	27	28	29	30

### *Du travail dans une filature de coton*

À Nashua, Téléspore dénicha un emploi de *weaver* dans une usine de coton. Son fils Alphonse, qui avait 18 ans, obtint un poste de balayeur. Et les p'tites filles retournèrent sur les bancs de l'école. En allant s'installer là-bas, n'importe quelle famille canadienne-française était certaine de trouver de l'ouvrage, car la main-d'oeuvre manquait dans les filatures de coton. On y engageait même les femmes et les enfants. Quelle chance pour Téléspore et sa famille! À Saint-François, Alphonse ne gagnait qu'un maigre 50 *centmes* par jour et sa soeur Auxilia qui cousait pour les gens du village, n'en gagnait pas plus.

Vivre là-bas n'était pas trop dépaysant, puisque bon nombre de familles de Saint-François et du bas du fleuve s'y trouvaient. La vie quotidienne se déroulait la plupart du temps en français. Au couvent, la maîtresse derrière son gros bureau, enseignait le petit catéchisme en français, le matin et l'arithmétique en anglais, l'après-midi.

Tous les mois, parvenait à la maison une lettre qui mouillait les beaux yeux d'Éloïse. Dès qu'elle reconnaissait l'écriture, Éloïse pleurait, pleurait, pleurait. Cette lettre provenait de Luc Joncas de Saint-François qui composait chaque mois un petit journal à l'intention des familles de Saint-François installées à Nashua, et dans lequel il rapportait les nouvelles et les potins du village. Depuis qu'elle vivait à Nashua, Éloïse s'ennuyait à mourir et cette lettre était loin d'améliorer la situation. Et quand le curé Pelletier s'annonçait, Éloïse pleurait de plus belle. Tous les ans, le curé Georges Pelletier allait rendre visite à ses paroissiens exilés. Nashua était en quelque sorte son deuxième Saint-François.

Depuis qu'il était affecté à la réparation de l'équipement, Alphonse avait du plaisir à apprendre son nouveau métier. Le soir, après l'ouvrage, il se rendait chez un certain Guillemette, originaire lui aussi de Saint-François et, dans le petit atelier situé au-dessus de la maison, ils perfectionnaient ensemble ce qu'ils avaient appris durant la journée.

Puis un jour, dans la filature de coton où il réparait les machines, Alphonse sentit son coeur carambolier lorsqu'il aperçut la belle Albertine assise devant son métier à tisser. Native de Saint-Pascal de Kamouraska, Albertine Plourde était venue avec sa famille à Nashua pour trouver du travail. Alphonse la trouvait terriblement de son goût. Tellement que le 3 juillet 1911, il jura devant Dieu et les hommes d'aimer Albertine dans la joie comme dans la douleur et lui promit fidélité jusqu'à la fin de ses jours.

Le siècle avait 14 ans lorsque la guerre éclata. Une loi obligea les immigrants canadiens-français installés aux États-Unis à retourner dans leur pays. Téléspore revint à Saint-François en novembre avec sa famille. Le ménage empilé dans les chars arriva quelques jours plus tard. Alphonse et Albertine rentrèrent au village le printemps suivant, avec un marmot du nom de Honorat.



La famille de Téléspore Garant  
1<sup>re</sup> rangée: Juliette, Marie-Ange, Marie-Anne  
2<sup>e</sup> rangée: Auxilia, Téléspore, Éloïse, Jos-Émile  
3<sup>e</sup> rangée: Jeanne, Albertine P., Alphonse, Albertine  
Photo prise à Nashua, New Hampshire, en 1911.



Alphonse Garant né le 10/10/1888 à St-François,  
marié à Nashua, N.H. (État-Unis), le 3/07/1911 avec  
Robertine (Albertine) Plourde née le 17/07/1890 à St-Pascal de  
Kamouraska.



Télesphore, Éloïse, Alphonse, Auxilla, Marie-Anne, Jeanne, Juliette et Marie-Ange devant la forge.

Et la vie reprit son cours....

Télesphore retourna à sa forge et reprit son travail malgré des maux d'estomac qui le ralentissaient. Alphonse trouva un emploi dans une usine de fabrication d'obus à Montmagny. Son salaire était de trois dollars par jour, ce qui était très bien payé pour l'époque, puisque les revenus d'un cultivateur étaient d'environ dix *centmes* par jour. Financée par le gouvernement, l'usine ferma ses portes à la fin de la guerre. Alphonse qui était devenu un excellent machiniste, alla voir son père à la forge et lui dit:

*«L'père, si vous voulez, on pourrait partir quelque chose ici».*

### *Un tour qui fait jaser*

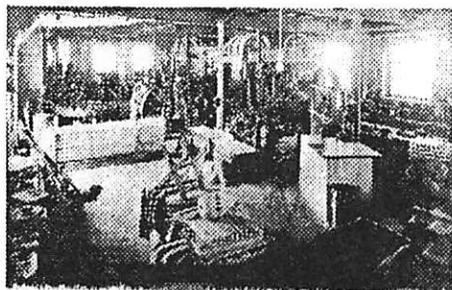
Alphonse fabriqua de ses mains une machine qui allait marquer le début d'une grande aventure. C'était un tour à copier, unique en son genre. À partir d'un modèle en fonte, la machine reproduisait un exemplaire en bois. Le tour pouvait ainsi produire plusieurs copies à l'heure. Sur ce tour, Télesphore et Alphonse fabriquèrent d'abord des rais de roues de charrettes.

Les Garant achetaient leur bois chez les cultivateurs des environs. Ils le débitaient, le taillaient, mais au début, les morceaux d'érable et de merisier se cassaient ou se tordaient. À force d'essais, d'erreurs et de sérieux maux de tête, Télesphore et Alphonse découvrirent que pour produire des objets de qualité, il fallait du bois bien sec. Sécher le bois était donc primordial. Un gros chien appelé Dandy, attelé à une charrette, transportait le bois jusqu'au village de Berthier-en-bas, près du fleuve, où on le faisait sécher à l'air libre pendant au moins un an. Plus tard, c'est un cheval qui mit fin à la carrière de Dandy et plus tard encore, une petite camionnette.



Famille et amis de Télesphore posent fièrement en compagnie de Dandy le chien.

L'affaire faisait jaser. Chez le marchand général, on ne parlait que de l'invention des Garant et il n'était pas rare d'entendre des phrases du genre: « Ça n'a pas de bon sens! », « Jamais que ça réussira! »... Chaque jour, des curieux se pointaient à la forge pour voir de près la nouvelle machine. On entendait des Oh! d'admiration et d'émerveillement.



Vue de l'intérieur de l'atelier, vers la fin des années 30.

Si ce tour à copier pouvait faire des rais de roues, il pourrait sûrement servir à autre chose, pensait Alphonse. Au milieu des années 30, Téléphore et Alphonse décidèrent d'utiliser ce tour pour fabriquer des manches en bois pour des outils d'usage courant comme des haches, des pelles, des fourches à foin... Ces manches étaient vendus chez Chinic et auprès des compagnies forestières qui les achetaient par douzaines. Les cultivateurs du coin venaient aussi frapper à la porte des Garant pour se procurer les manches dont ils avaient besoin.

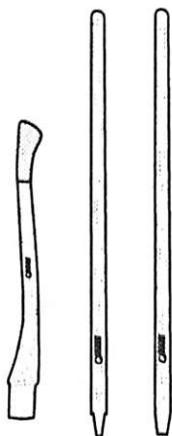
### *Un moulin pour le bois et le grain*

En 1925, les Garant, père et fils, construisirent derrière la maison familiale, à quelques mètres de la forge, un moulin de deux étages, d'environ 80 x 50 pieds. Au deuxième, fut installée une scierie pour le bois.

Le moulin fonctionnait avec un moteur à vapeur alimenté par des copeaux et des retailles de bois. Comme il y avait un surplus de puissance disponible, Téléphore et Alphonse décidèrent d'ajouter au premier étage une *moulange* pour le grain. À l'époque, les cultivateurs de Saint-François et des rangs voisins, devaient se rendre en ville, à Montmagny, pour faire moudre leur grain. Dès lors, ils s'amènèrent chez les Garant avec une voiture pleine de grains d'avoine, de blé ou d'orge; le grain moulu était ensuite mis dans des poches. Le cultivateur déboursait environ un dollar pour moudre 1000 livres de grain.

L'opération était malpropre. Alphonse et Téléphore respiraient la poussière pendant plusieurs heures; tant et si bien que lorsque venait le temps de se mettre à table, la cuisine d'Albertine ne faisait pas fureur.

À l'étage du dessus, on taillait les billots de bois qui serviraient à la fabrication des moyeux, des rais, des jantes de roues et des manches d'outils.



Au milieu des années 30, le "tour à copier" servit à fabriquer des manches de haches, de pelles et de fourches.

En plus des rais de roues, Téléspore et Alphonse se lancèrent dans la fabrication de moyeux et jantes de roues. Alphonse s'enfermait jusque tard dans la nuit et multipliait les expériences. Le bois cassait, fendait. Et cent fois par jour, il se remettait à l'ouvrage. Finalement, il réussit à fabriquer des jantes, en forme de demi-lunes, dans un bois de qualité qui ne fendillait pas. Avec deux demi-lunes bien solides, il arrivait à faire une roue complète de 24 à 60 pouces de diamètre. Pour rendre le bois flexible, de façon à lui faire prendre la forme d'un demi-cercle, Alphonse le traita à la vapeur. Il construisit une petite «cabane à steam» juste à côté de la forge. Pour faire un moyeu, il coupait un billot, enlevait l'écorce et perçait un trou au centre. Il envoyait la vapeur dessus pendant une semaine pour faire mourir le bois. Après une semaine, le bois était bien sec et ne fendait pas.

Plusieurs années plus tard, deux historiens de Saint-François raconteront cette époque où Téléspore Garant confectionnait des roues de charrettes pour les cultivateurs de la région:

*« Les jeunes garçons de 1925 se souviennent du spectacle toujours attirant de la pose du cercle de fer sur la jante de bois des roues (...) La roue avait été fabriquée complètement en bois: moyeu, rais et jante. Le cercle qui devait être installé sur la jante avait, pour sa part, été fabriqué soigneusement, de dimensions légèrement inférieures à celles de la jante. Ce cercle était porté au rouge. L'allongement causé par la chaleur permettait de l'insérer sur la jante. Son refroidissement resserrait l'ensemble de la roue et lui donnait une grande solidité. » 1*

Les roues de charrettes des Garant se vendirent comme des petits pains. On pouvait les acheter, complètes ou en morceaux, chez certains grossistes et, bien sûr, chez les forgerons des paroisses.

Juliette, la cadette de la famille, fut une fidèle collaboratrice de l'entreprise. Le matin, avant de se rendre au couvent, elle partait de la forge avec le chien Dandy et la charrette remplie à craquer de rais et de moyeux de roues pour aller porter la marchandise au train de huit heures et quart, à quelques kilomètres plus loin. Parfois, Juliette avait toutes les misères du monde à se rendre à destination car Dandy avait beaucoup de blondes au village et il multipliait les arrêts. La marchandise était mise en vrac sur des chars pour être livrée chez Chinic, un grossiste de Québec.

Les affaires allaient bon train. Téléspore et Alphonse durent construire une petite bâtisse, adjacente à la forge, pour remiser la production. Le soir, après le souper, Alphonse s'enfermait dans la boutique et bricolait. Il perfectionnait sa machine et concevait des plans pour la prochaine. L'important, croyait-il, était de bien identifier les défauts de la première afin de les éliminer sur la seconde.

1. *Chronique de St-François de la Rivière du Sud*, Louis-Philippe Bonneau et Robert Lamonde, p. 360



De gauche à droite:  
Oscar, Irénée, Honorat, Daniel, Marcel

«Des REER?

Il y en a  
pour toutes  
les bourses.»

100 % d'accord!

## + 1/4 % OFFRE SPÉCIALE D'UNE DURÉE LIMITÉE

Votre caisse Desjardins vous offre  
une prime de 1/4% sur  
votre nouvelle cotisation REER  
si elle est versée d'ici  
le 31 décembre 1995 et  
déposée pour l'un des termes  
aux taux déjà très avantageux de  
15 mois, 39 mois ou 52 mois.

Communiquez sans tarder  
avec votre conseiller.

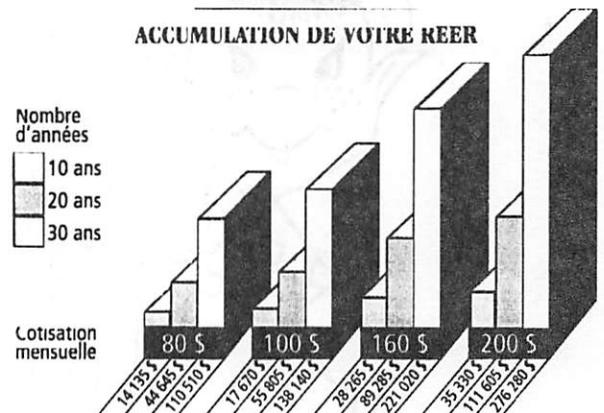


La Caisse Populaire de St-François de Montmagny  
259-7786

LA MIEUX PLACÉE POUR VOUS CONSEILLER!

## LA GAMME DE REER LA PLUS COMPLÈTE SUR LE MARCHÉ!

- REER à taux fixe
- REER diversifié
- REER parts permanentes Desjardins
- REER insaisissable
- REER placement combiné Desjardins
- REER fonds de placement Desjardins
- REER Obligaterme Desjardins
- REER autogéré
- Compte de retraite immobilisé Desjardins



QUELQUES DOLLARS PAR SEMAINE  
SUFFISENT POUR COMMENCER!

MAIS IL FAUT COMMENCER!

ÉPARGNE et  
PLACEMENT  
Desjardins **REER**



# LES JEUX DE L'ÉCHO

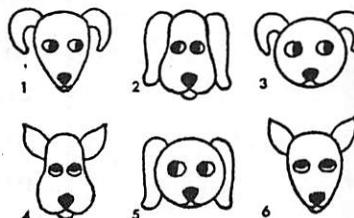
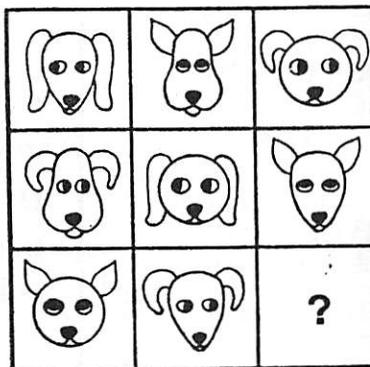


## MINI DÉTENTE

## MOT DE 5 LETTRES CHIRURGIE

- |          |          |           |         |
|----------|----------|-----------|---------|
| A        | E        | lavée     | S       |
| ablation | éclair   | lésion    | sang    |
| avancé   | endormir | M         | scalpel |
| B        | F        | médecine  | suite   |
| bistouri | ferme    | menace    | suture  |
| blême    | G        | mener     | T       |
| blessé   | gravité  | O         | table   |
| bref     | H        | opération | tube    |
| C        | hâtée    | P         | U       |
| calme    | hôpital  | plaie     | urgence |
| chair    | I        | points    |         |
| couché   | incise   | R         |         |
| coupure  | L        | ruche     |         |

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	E	S	I	R	U	O	T	S	I	B	A	E
2	E	C	A	N	E	M	E	L	B	S	R	R
3	E	C	N	M	C	E	E	H	L	U	I	U
4	A	B	L	A	T	I	O	N	C	T	M	P
5	E	A	U	A	V	P	S	L	E	U	R	U
6	C	N	H	T	I	A	G	E	L	R	O	O
7	N	O	I	T	A	R	E	P	O	E	D	C
8	E	O	A	C	A	E	O	L	L	E	N	E
9	G	L	I	V	E	I	H	A	B	A	E	M
10	R	N	I	S	N	D	V	C	H	A	I	R
11	U	T	A	T	E	E	E	S	U	I	T	E
12	E	E	S	S	E	L	B	M	B	R	E	F



TROUVEZ, PARMIS LES CHIENS NUMÉROTÉS, CELUI QUI DEVRAIT OCCUPER LA DERNIÈRE CASE.

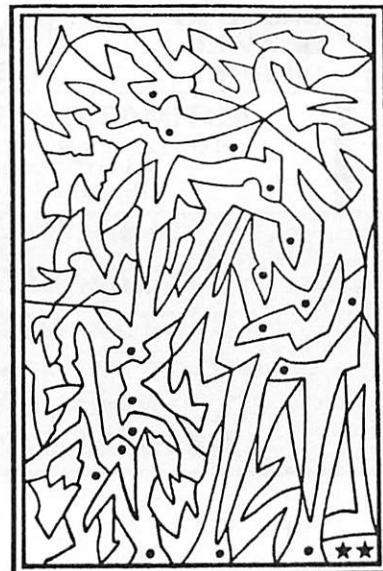
## —logique—

- Je voudrais du poison pour tuer les mites.
- Pour combien?
- Je ne sais pas, on ne les a pas comptées.

\*\*\*\*\*

## Silhouette

NOIRCISSEZ LES PARTIES MARQUÉES D'UN POINT ET ... VOUS VERRÉZ!



### La différence...

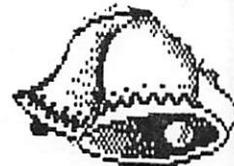
Un certain nombre de bouteilles du rectangle 'a' ne sont pas identiques dans le rectangle 'b'. Lesquelles?



Solution en page 10

### QUI SUIS-JE?

Le nom de ce duo comique de la scène est une réplique de deux sons de cloche. Quel est ce nom?



Mon premier est un outil dont se servent les menuisiers.  
 Mon deuxième est l'organe de l'odorat.  
 Mon troisième est un adjectif possessif féminin singulier.  
 Mon tout est surnommé le septième art et se voit au grand écran.

## EXCAVATION TERRASSEMENT

CHOIX VARIÉ  
DE MATÉRIEL  
NATUREL,  
TAMISÉ  
CONCASSÉ EN:  
•TERRE NOIRE  
•SABLE ET  
GRAVIER  
•PIERRE

•INSTALLATION  
DE FOSSES  
SEPTIQUES ET  
CHAMPS  
D'ÉPURATION  
•DRAINAGE  
•NIVELAGE  
•DÉNEIGEMENT

**ESTIMATION GRATUITE**  
PLUS DE 10 ANS D'EXPÉRIENCE  
À VOTRE SERVICE  
INFORMEZ-VOUS

MARTIN, RÉMI, DANIEL

**Terrassements  
Joncas & Frères inc.**

ENTREPRENEUR, EXCAVATION, TERRASSEMENT  
241, Rte Normandie, Montmagny  
248-2585 Fax: 248-8367

## COMMUNIQUÉ



### CHEMINS MUNICIPAUX

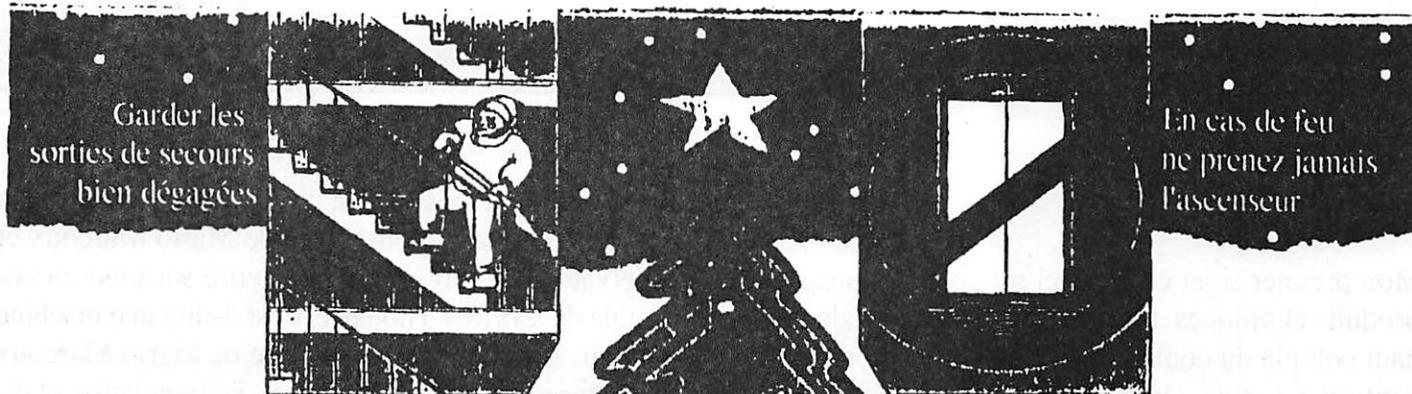
La Municipalité a décidé pour cet hiver d'être **PLUS SÉLECTIF** pour l'**ÉPANDAGE DU SABLE** sur ses chemins. La politique préconisée pour l'hiver qui vient sera la suivante:

Les intersections sur tout le territoire de la municipalité seront très bien sablées. Par contre, la quantité de sable épandue aux autres endroits sur les chemins, sera diminuée et appliquée avec bon jugement.

Yves Laflamme, sec.-trés.

# DES MILLIONS\$ tous les vendredis

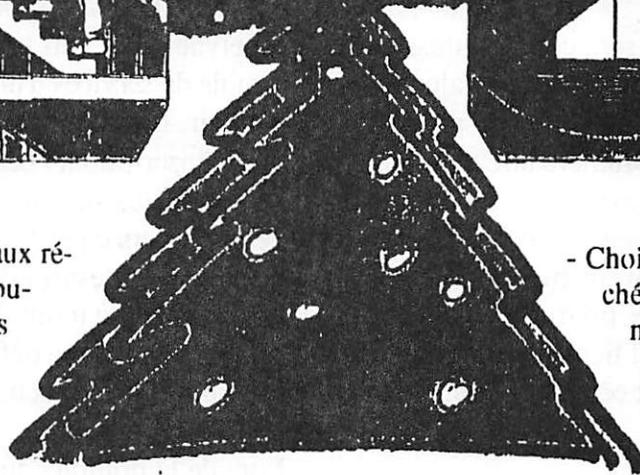




Garder les sorties de secours bien dégagées

En cas de feu ne prenez jamais l'ascenseur

La période des fêtes est propice aux réunions de toutes sortes, fêtes de bureaux, réunions de famille, d'amis et autres. Afin que toutes ces festivités ne laissent que de bons souvenirs, voici quelques règles élémentaires de sécurité ainsi que certains conseils de prudence qu'il faut connaître.



- Choisir un arbre qui n'est pas desséché, si les épinettes se détachent facilement il ne faut pas utiliser cet arbre.

- Couper la base de l'arbre en biseau et le placer dans un récipient rempli

d'eau.

- Ne pas utiliser de lumières électriques dans un arbre artificiel métallique.

- Ne jamais laisser un arbre allumé sans surveillance.

- Ne pas surcharger les circuits électriques.

- Vérifier le bon fonctionnement des avertisseurs de fumée.

### LES DÉCORATIONS DE NOËL

#### Dans les édifices publics

Dans les lieux de rassemblement publics, c'est-à-dire les hôtels, les écoles, les salles de réception et les établissements hospitaliers et d'assistance, il est interdit d'utiliser les arbres résineux (sapin, pin, épinette) ou les branches de ceux-ci comme éléments décoratifs.

Il est également interdit d'utiliser des banderoles qui peuvent s'enflammer tels les papiers crêpés, sauf s'ils présentent un degré suffisant de résistance à la flamme.

#### Dans les résidences privées

Lorsque l'on utilise un arbre de Noël naturel dans une résidence privée, il faut prendre certaines précautions.

### LES SORTIES DE SECOURS

Les personnes qui pénètrent dans un immeuble d'habitation ou un édifice public pour la première fois devraient repérer les sorties de secours.

Les propriétaires de ces immeubles ont la responsabilité de s'assurer que les sorties d'urgence sont bien dégagées et que les portes peuvent s'ouvrir de l'intérieur. Cette règle est également de mise dans les résidences privées.

Source: Municipalité de St-François

Pierre Garant  
Tél: (418) 259-2655  
Fax: (418) 259-2158

**Weed Man**  
708 St-François O., C.P. 98  
Saint-François, Québec  
Canada G0R 3A0

**MARCHÉ MORIGEAU ENR.**  
André Blais & France Marois  
Propriétaires  
ÉPICIER LICENCIÉ  
Cassette Vidéo, Bureau Poste  
Tél.: (418) 259-7741

64, Morigeau  
St-François, Qué.  
G0R 2G0



Chers amis,

Mon premier sujet ce mois-ci sera celui du dossier des produits chimiques. Ce dossier évolue normalement tenant compte du contexte politique qui s'est révélé pendant cet automne. De plus, la Municipalité a tout intérêt à négocier l'évolution de ce dossier avec son partenaire régulier qui est le gouvernement du Québec. En plus d'être notre grand patron, le gouvernement du Québec est surtout un de nos principaux pourvoyeurs de fonds, spécialement dans le projet qui tient le plus à coeur à la population de St-François, soit celui de l'assainissement des eaux usées.

Donc, je reviens aux déchets toxiques, la phase 1 de ce dossier devrait se réaliser au cours du mois de novembre et à date (aujourd'hui le 13 novembre), je suis dans l'attente d'un appel téléphonique pour confirmer une entente possible entre la Municipalité et le Gouvernement pour le départ des produits chimiques vers un site d'élimination.

Dans un deuxième temps, il y aura la possibilité d'envisager les mesures à prendre pour remettre le terrain dans une condition qui soit favorable à l'environnement et dans un troisième temps la récupération financière s'il y a lieu. Donc, à date les détails additionnels ne peuvent servir à l'évolution de la cause. Je vous remercie de la confiance que vous m'avez accordée dans ce dossier, et nous espérons que vous serez satisfaits lorsqu'il sera totalement terminé.

Mon autre sujet sera l'équipe d'intervention des mesures d'urgence de St-François. Comme chaque chose qui nous arrive amène du bon et du moins bon, la situation d'urgence par la présence des produits chimiques sur le territoire de St-François, a permis à la Municipalité, avec la collaboration de la Sécurité civile, d'établir un plan d'urgence afin d'intervenir le plus rapidement possible, advenant une catastrophe soit écologique, chimique, naturelle ou autre, à St-François.

Toujours avec la collaboration de la Sécurité civile, la direction des pompiers de St-François, la direction de la Municipalité, pour ne pas nommer Yves Laflamme et

Linda Guimont ainsi que la direction des services aux sinistrés sous la responsabilité de Mario Marcoux et Jocelyne Noël, ont permis de mettre sur pied un ensemble de services d'urgence, c'est-à-dire une machine à réagir. D'un côté, avec l'équipe de Mario Marcoux pour l'inscription, l'hébergement, l'alimentation et divers soins aux sinistrés, et d'autre part, avec la direction des pompiers de St-François afin de prendre toutes les décisions et mesures dans les plus courts délais possibles et ainsi de minimiser tous les dangers d'un dégât chimique ou d'une déflagration. Tout ceci coordonné toujours par la direction municipale.

Lors de la pratique qui devait révéler les failles de la structure d'urgence, j'ai eu à m'absenter pour des obligations à l'extérieur. Vers 23h30, en rentrant à la municipalité, j'ai rencontré les représentants de la Sécurité civile qui ont arrêté mon véhicule pour me faire part de leur satisfaction et leur étonnement de l'efficacité des équipes qui sont en place depuis un mois seulement. Ils venaient de faire une simulation d'accident et au lieu de simuler un incendie de produits chimiques à Morigeau, tel que s'attendait toute l'unité d'urgence, ils ont simulé un tout autre accident, qui provoquait des déversements dangereux dans un autre endroit de la municipalité. La réaction, suite à l'examen écrit des équipes de services en place, fut plus que satisfaisante. Les représentants de la Sécurité civile m'ont souligné la qualité exceptionnelle des personnes engagées et du sérieux qu'ils ont mis à faire leur travail.

Je profite de l'occasion pour remercier, au nom de la population, tous les bénévoles qui de près ou de loin se sont impliqués à cet exercice et qui resteront en contact afin de maintenir un plan d'urgence prêt à intervenir pour toutes catastrophes qui pourraient peut-être survenir à St-François.

Dans un autre sujet, le mois de novembre amène l'obligation pour le Maire de présenter la rapport budgétaire de la Municipalité dont il a le devoir d'administrer. Il est intéressant de noter que la présentation de ce rapport budgétaire doit être faite à une période précédent de vingt (20) jours celui du dépôt du budget. Ce rapport budgétaire permet d'analyser l'exercice

## CHRONIQUE DU MAIRE (suite)

financier (écoulé à environ 84%) et de déceler les tendances du résultat.

Cette année, notre résultat devrait se confirmer dans les prévisions prévues. C'est-à-dire, à l'heure actuelle nous pourrions prétendre que la Municipalité s'achemine vers un surplus budgétaire de 2 à 3 %. Ce qui nous permettrait de faire tous les correctifs nécessaires afin de prévoir le budget 1996 environ dans les mêmes paramètres que 1995. Nous avons pu respecter un budget malgré une baisse de taxes de 0.06\$, et oui nous avons baissé le taux de taxation de 0.06\$ pour corriger l'augmentation de revenus que nous procurait le dépôt d'un nouveau rôle. Dans nos prévisions budgétaires de l'an passé, nous nous étions approprié un surplus des années précédentes pour compléter notre équilibre budgétaire.

Étant donné que nous n'avons pas procédé en 1995 à l'achat du terrain pour agrandir le développement résidentiel, ce surplus accumulé retournera aux fonds de la Municipalité et servira à équilibrer le budget 1996.

çois à celle d'autres municipalités de moins de 5,000 habitants, on en compte environ 1200 dans la province de Québec. Dans la troisième colonne, j'aurai des chiffres de la province de Québec qui compte 1389 municipalités.

Pour être plus précis, A représentera votre municipalité, B va représenter les municipalités de même grosseur que nous et C la moyenne provinciale.

Il faudra tenir compte que dans ce pourcentage de 1,67 qui représente St-François, il y a des emprunts de 250 000,00 qui sont approuvés mais que la Municipalité n'a pas empruntés pour les raisons suivantes: les dépenses ont été payées à même le fonds de roulement ou les dépenses ont été payées par des subventions fédérale/provinciale ou encore il y avait des travaux de prévus qui n'ont pas été réalisés.

Inutile de vous rappeler que la réforme Ryan qui nous a frappé depuis bientôt quatre ans, a eu un impact important sur notre compte de taxes. Par contre, seu-

PER CAPITA	A	B	C
Endettement à long terme	457,00\$	512,00\$	1 516,00\$
Dépenses courantes	509,00	631,00	1 125,00
Recettes de taxes	455,00	452,00	843,00
Compte de taxes moyen	812,00	827,00	1 720,00
% Endettement autorisé le plus récent	1,67%	1,86%	4,53%

Les exercices de budgets sont toujours des choses compliquées; des colonnes de chiffres qui parfois n'ont pas toujours l'avantage d'être claires et précises. Je profite donc de l'occasion pour vous donner un aperçu du profil financier de votre Municipalité. Ces profils financiers nous viennent du ministère des Affaires municipales qui nous dresse un tableau de notre situation économique en comparaison à d'autres municipalités de grosseur équivalente dans la province de Québec. Afin de vous simplifier le tout, je vais vous fournir à partir de ce document provincial, des chiffres qui peuvent vous aider à comparer la situation de St-Fran-

lement pour vous rappeler le taux de taxes qui était de 1,13\$ en 1988, avec la réforme Ryan avait monté à 1,30\$ en 1994 et malgré cela, nous étions toujours dans les municipalités les moins taxées de la province de Québec.

Un autre aspect qui est intéressant, est que suite à cette réforme de la voirie, les dépenses per capita de la Municipalité ont passé de 350,00\$ en 1988, à 509,00\$ en 1994 ceci incluant la voirie d'hiver et d'été. Par ailleurs il est bon de noter qu'en 1988 sur 1200 municipalités, la Municipalité de St-François était la 890e

## CHRONIQUE DU MAIRE

(suite)

moins taxée et en 1994, après des travaux d'aqueduc et d'égoût de 1,050,000,00\$, après avoir absorbé la réforme Ryan, nous sommes toujours la 867e municipalité qui est moins taxée dans la province de Québec.

En terminant, je voudrais vous souligner que ce tableau est tout simplement un aspect de la fiscalité municipale, parce qu'en réalité ce qui est important ce n'est pas nécessairement d'avoir à tout prix le plus bas taux de taxation; mais bien d'avoir au meilleur taux possible, les services que notre population désire. C'est à partir de la qualité de l'ensemble de tous ces services qu'une municipalité continue à se développer, à progresser financièrement et à soutenir des infrastructures qui améliorent sans cesse la qualité de vie de ses citoyens, tant au niveau chemins d'hiver, chemins d'été, loisirs, activités socio-culturels, environnement et autres.

Je vous souhaite une belle fin de mois.  
À la prochaine.

Jacques Dumas, maire

AU:

**145**

BOUL. TACHÉ  
MONTMAGNY

**2**

SERVICES

SOUS UN MÊME TOIT !

**Lebeau**  
**VITRES D'AUTOS**

148. boul. Taché Ouest, Montmagny **248-8444**



**Centre de Pneus Ouellet**

Réparation et Vente de pneus

Auto, Ferme et Camionnette

145, boul. Taché Ouest  
Montmagny

**(418) 248-2296**



MOULÉES - QUINCAILLERIE - MATÉRIAUX

34, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST  
ST-FRANÇOIS, CTÉ MONTMAGNY  
(QUÉBEC) GOR 3AO  
Tél.: (418) 259-7715  
Fax: (418) 259-7717



23, PRINCIPALE EST  
BERTHIER-SUR-MER  
(QUÉBEC) GOR 1EO  
Tél.: (418) 259-7718  
Fax: (418) 259-7719

25, OLIVIER MOREL  
LA DURANTAYE  
(QUÉBEC) GOR 1WO  
Tél.: (418) 884-2802  
Fax: (418) 884-2803



PROVINCE DE QUEBEC  
MUNICIPALITE ST-FRANCOIS DE LA RIVIERE DU SUD  
COMTE DE MONTMAGNY

A une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 06 novembre 1995, à la salle municipale au Centre des Loisirs, à vingt heures.

A laquelle sont présents monsieur Jacques Dumas, maire, messieurs Henri Boulet, Norbert Morin, Alphonse Marceau, Denis Blais et Joseph-Aimé Blais, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Jacques Dumas, maire.

Monsieur Yves Laflamme, secrétaire-trésorier est aussi présent.

La séance débute par la prière d'usage du Maire.

IL EST PROPOSE par monsieur Alphonse Marceau,  
APPUYE par monsieur Denis Blais,  
ET RESOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 02 octobre 1995 ayant été remise à chacun, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSE par monsieur Henri Boulet,  
APPUYE par monsieur Joseph-Aimé Blais,  
ET RESOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 02 octobre 1995 soit accepté tel que déposé.

IL EST PROPOSE par monsieur Joseph-Aimé Blais,  
APPUYE par monsieur Norbert Morin,  
ET RESOLU QUE le secrétaire-trésorier soit autorisé à payer les comptes suivants:

Michel Simard, refaire la galerie Pav. Bédard	4,823.72
Hydro-Québec, éclairage public septembre	496.87
Québec-Téléphone, service et interurbains Garage	111.30
Québec-Téléphone, service et interurbains Bureau	408.10
Courrier Purolator, transport colis	22.79
Assurances Vie Desjardins, ass. collective novembre	600.66
Soc. Canadienne des Postes, envoi journal l'Echo (ext.)	16.40
Soc. Canadienne des Postes, envoi journal l'Echo (local)	45.06
Soc. Canadienne des Postes, envoi circulaires	30.41
Hydro-Québec, électricité Poste chloration	62.72
Hydro-Québec, électricité bi-énergie Maison Paroisse	53.90
Hydro-Québec, électricité Pav. Bédard	38.70
Ministre Revenu du Québec, remise d'octobre RRQ 574.54, Impôt \$1,663.75, RAMQ 661.18	2,899.47
Ministre Revenu National, remise d'octobre Ass. chômage \$964.31, Impôt 1,418.21	2,382.52

C.A.R.R.A, remise d'octobre	260.98
Richard Leblanc, enlèvement vidanges octobre	2,105.20
Régie Intermunicipale Anse-à-Gilles, enfouissement vidanges octobre	871.13
Roger Blais, chloration octobre	125.00
Sylvain Lamonde, remb. frais déplacement cours sur les matières dangereuses (St-Pamphile) 480 km à 0.30 \$144.00 + repas \$20.00	164.00
Yvon Montminy, remb. frais repas cours sur les matières dangereuses	20.00
L'Echo St-François, pages supplémentaires	225.00
Bureautique Côte Sud, papier photocopieur, relieur, boîtes de classement	274.37
Eau de Javel J.P. Côté, chlore et éprouvettes	728.14
Unibéton, 132.96 tm à 4.35 gravier	
114.95 tm à 1.30 sable naturel	1,299.08
Scaphandre Autonome, 4 plein d'air	66.08
J.C. Blais inc., batterie lumière urgence M. Paroisse	64.82
Blondeau Oxygène, matériel à souder + location cylindre	78.00
Réal Huot, grilles de puisard	814.98
Aréo-Feu, 1 adaptateur	357.25
Pavage Chabot inc., contrat Montée Les Prairies	29,399.25
Fenêtres Montmagny inc., 1 vitre au Garage	19.37
Advance Construction Equipment limited, cylindre pour pelle rétrocaveuse et pièces	145.97
Les Commerçants de la Chaudière, transport colis	28.68
D.O.G. Bertrand, 5 voyages terre battue	1,794.79
Levasseur, installation d'un réservoir sur camion autopompe	7,191.70
Lévis Dodge Chrysler, shampoing à moteur	393.14
Equipement Bolduc inc., filtre à air Ford 3600	84.73
Excavations Chanel & Fils inc., excavation pour citerne incendie (Michel Théberge)	1,321.88
A. Chabot et Fils Auto Electrique, réparation alternateur de la pelle rétrocaveuse	59.43
Les Automobiles Chabot inc., pièces camion Ford 250, inspection camion Inter	240.64
Québectel Mobilité, service cellulaire pompier	14.76
U.M.R.C.Q., facturation Dicom	6.84
Soc. Coop. Agri. Riv. du Sud, matériel divers	
Maison Paroisse	40.81
Pav. Bédard	23.29
Comité d'embellissement	19.95
Garage	183.69
Borne-Fontaine	363.11
Voirie	635.96
	1,266.81
Les Grues R. Gagné inc., installation passerelle	387.45
Gaston Garant, frais déplacement 507 km à .24	121.68
Yves Laflamme, frais déplacement 265 km à .24	63.60
Comité d'Embellissement, remb. journée Envirotron	30.00
Comité d'Embellissement, frais déplacement voyage Envirotron 148km à .30	44.40
Bibliothèque, remb. achat films	36.19
Gérard Boissonneault, réparation fournaise à l'huile au Garage municipal	54.00
Albert Bonneau inc., pièce fournaise Loisirs	10.03
Pétrole Montmagny , 3580.2 litres huile chauffage à .22 Maison Paroisse, huile différentiel	1,009.27

Martin Simard Transport, transport passerelle	263.14
Fédération Soc. Horticulture, cotisation annuelle	80.00
Denis Roger ltée, dent pépine	80.00
L'Echo St-François, pages supplémentaires	237.50
Jean-Yves Pilon & Associés, rapport salaires et conditions travail	108.26
Jean-Yves Lamonde, 175 balises à .30	52.50
Macpek, filtre à l'huile pelle rétrocaveuse	28.26
Emco Québec, tuyau pvc	176.07
U.A.P. inc., matériel divers équipement	251.56
Soc. Québécoise Assainissement des eaux	399.33
B.M.L., pavage Ch. St-François Ouest	64,214.56
NORAM, étude des soumissions et surveillance des travaux de climatisation aux Loisirs	1,538.39
Les Ressorts d'Autos de Montmagny, remplacer 2 lames de ressort sur le souffleur	404.76
R.E.M., pièce niveleuse, mèche marteau électrique	126.48
Réal Huot, grilles regard et puisard, tuyau d'égout	2,581.04
Albert Proulx, 7 hrs à \$10.00 pour avoir montré le fonctionnement de la chloration à Roger Blais	70.00
Eau de Javel Jean-Paul Côté, chlore	777.18
	<u>\$134,560.29</u>

Je soussigné, Yves Laflamme, secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud a en disponibilité dans son compte général les avoirs requis, pour payer les comptes ci-avant décrits.

## POINTS LOCAUX

### SOUSSIONS PRODUITS PETROLIERS

Des soumissions sur invitation pour des produits pétroliers ont été demandées à différents fournisseurs. Voici le résultat:

		<b>Diésel</b>	<b>huile chauffage</b>
1-	Les Pétroles Irving inc.	.3889	.2189
2-	Coopérative fédérée Québec (Sonic)	.3890	.2110
3-	Pétrole Montmagny inc.	.3760	.203
4-	Les Huiles Déroches inc.	.3940	.2090

Tous ces prix sont sujets aux fluctuations du marché.

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud a demandé des soumissions sur invitation pour la fourniture d'huile à chauffage et diésel de première qualité pour la saison 1995-1996;

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,  
APPUYE par monsieur Alphonse Marceau,  
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud retienne la soumission de Pétrole Montmagny inc. pour la fourniture d'huile à chauffage et diésel de première qualité pour la saison 1995-1996;

QUE Pétrole Montmagny inc. desserve les besoins du Garage municipal, du Poste incendie, de la Maison de la Paroisse et du Centre des Loisirs;

QUE le produit soit de première qualité et que la livraison soit faite dans les meilleurs délais;

QUE les prix soient sujets aux fluctuations du marché et qu'une preuve écrite de la compagnie (Ultramar) soit fournie à chaque changement de prix.

## **SOUSSIONS DENEIGEMENT RUE DU ROCHER**

Des soumissions sur invitation ont été demandées à différents entrepreneurs pour le déneigement de la rue du Rocher.

CONSIDERANT QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud possède de la machinerie d'hiver qui est trop grosse et mal adaptée pour entretenir la petite rue étroite du Rocher;

CONSIDERANT QUE l'expérience de donner à contrat le déneigement de cette rue du Rocher est un succès;

IL EST PROPOSE par monsieur Henri Boulet,  
APPUYE par monsieur Alphonse Marceau,  
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud retient la soumission présentée par monsieur Gilles Lamonde du 172, chemin St-François Ouest, pour le déneigement de la rue du Rocher, à partir des limites de la Maison de la Paroisse, jusqu'au garage inclus de la résidence de M. Gaétan Corriveau, sise au 40, rue du Rocher, pour un montant de sept cent vingt-cinq dollars (\$725.00) taxes en sus, pour la période d'hiver 1995-1996;

QUE la rue du Rocher soit dégagée sur toute sa largeur et la longueur convenue;

QUE la rue du Rocher soit dégagée tôt le matin car il y a des travailleurs qui commencent à 7h00 le matin;

QU'une virée chez M. Aristide Chamberland entre sa maison et son garage soit entretenue afin de permettre au camion de vidanges et à d'autres de se retourner sans difficulté;

QUE le contrat d'entretien de la rue du Rocher pour la période d'hiver 1995-1996 rencontre les attentes des résidents directement concernés ainsi que celles de la Municipalité;

QUE le soumissionnaire soit muni d'une assurance responsabilité qui le protège et protège la Municipalité.

## **REGLEMENT D'EMPRUNT NO 132-1994**

Ce règlement d'emprunt No 132-1994 concerne la bibliothèque du Rocher. L'emprunt a été fait à la Caisse Populaire de St-François. La somme empruntée est de l'ordre de \$47,234.00 sur une période de cinq ans à un taux de 7.96% sur billet. Les échéances pour le capital sont les suivantes:

9,447.00	le 1er mai 1996
9,447.00	le " " 1997
9,447.00	le " " 1998
9,477.00	le " " 1999
9,477.00	le " " 2000

## **PLAN D'INTERVENTION**

La Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud s'est dotée d'un plan d'intervention en cas de sinistre sur son territoire ex: incendie majeur, tornade, déraillement d'un train chargé de matières dangereuses, entrepôt avec déchets toxiques, etc... Bref, la Municipalité a formé une équipe toute prête à intervenir si le besoin est requis.

Ce plan d'intervention regroupe les services suivants:

- 1- Police
- 2- Incendie et sauvetage
- 3- Administration
- 4- Techniques
- 5- Information
- 6- Service aux sinistrés

L'organigramme du plan d'intervention est remis à chacun des membres du Conseil.

Aujourd'hui, le 06 novembre, la Municipalité est prête à l'adopter.

CONSIDERANT QU'il est recommandé par la Sécurité civile que les municipalités se dotent d'un plan d'intervention en cas de sinistre;

CONSIDERANT QU'il y a eu plusieurs rencontres avec les intervenants de la sécurité civile qui nous guidaient dans notre démarche;

CONSIDERANT QU'il a fallu constituer une équipe nombreuse et intéressée pour pourvoir à tous les postes exigés;

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,  
APPUYE par monsieur Henri Boulet,  
ET RESOLU QUE le Conseil municipal de St-François de la Rivière du Sud adopte l'organigramme municipale de sécurité civile de St-François de la Rivière du Sud en cas de sinistre sur le territoire.

QUE cet organigramme soit mis régulièrement à jour et que deux rencontres soient prévues par année afin de garder en éveil ce que l'on a appris dernièrement.

## **DEMANDE DE SUBVENTION JOURNAL L'ECHO**

Le journal l'Echo de St-François, à titre d'organisme à but non lucratif, sollicite de nouveau l'appui de la Municipalité pour la bonne continuité de leurs opérations. L'an dernier, la Municipalité a versé une subvention de l'ordre de \$4,000.00 au journal.

L'Echo va tenir son assemblée générale annuelle en novembre. De plus, le projet d'acquisition d'un système informatique est relancé.

Avant de répondre à la demande du journal l'Echo, la Municipalité veut que les états financiers du journal lui soient présentés, comme d'ailleurs il avait été convenu l'année dernière. Après examen des états financiers, le Conseil prendra une décision.

## **SYSTEME CHAUFFAGE CENTRE DES LOISIRS**

Monsieur Gaétan Tougas, de Mécano Contrôle, de par ses visites, a constaté que le système de chauffage avait besoin de réparations. Dans sa lettre, il identifie les réparations les plus urgentes et nécessaires à effectuer avant la saison hivernale.

Il fait également quelques recommandations qui permettraient des économies d'énergie substantielles. Je vous remets une copie de ses recommandations.

CONSIDERANT QU'il y a un moteur à changer sur la pompe circulatrice du Centre et que la pompe de gauche coule;

CONSIDERANT QUE les accouplements de trois pompes sont à remplacer ainsi que la valve de sécurité qui coule;

CONSIDERANT QUE les deux ventiloconvecteurs de la grande salle doivent être nettoyés;

CONSIDERANT QU'un nouveau brûleur à l'huile permettrait des économies d'environ 10 à 15%;

CONSIDERANT QUE les réparations et recommandations au système de chauffage du Centre des Loisirs proposées par M. Tougas de Mécano Contrôle ont été approuvées par le responsable de la surveillance des travaux à la climatisation en l'occurrence M. Louis Jean, ingénieur;

CONSIDERANT QUE le système de chauffage va être plus sécuritaire;

CONSIDERANT QU'il va y avoir des gains énergétiques car la consommation va être mieux contrôlée;

IL EST PROPOSE par monsieur Norbert Morin,  
APPUYE par monsieur Henri Boulet,  
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud accepte les réparations et recommandations proposées par M. Gaétan Tougas de Mécano Contrôle en ce qui concerne le système de chauffage au Centre des Loisirs. Le tout pour la somme de deux mille cinq cent quatre-vingt-trois dollars (\$2,583.00) matériaux et main-d'oeuvre compris, taxes en sus.

QUE les travaux soient réalisés le plus rapidement possible et qu'ils soient garantis.

QUE tous ce qui est écrit sur la lettre datée du 18 octobre 1995 soit respectée intégralement.

## **MONTEE LES PRAIRIES**

Pavage Chabot inc. a réalisé le pavage avec les bordures dans la côte des Prairies. Le coût pour la réalisation des travaux s'élève à \$29,399.25 taxes incluses.

IL EST PROPOSE par monsieur Joseph-Aimé Blais,  
APPUYE par monsieur Denis Blais,  
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud accepte les travaux réalisés en octobre par Pavage Chabot inc. à la Montée des Prairies pour une somme de vingt-cinq mille sept cent quatre-vingt-dix-neuf dollars (\$25,799.00), taxes en sus.

## **REGLEMENT POUR ADHERER A LA COUR MUNICIPALE**

Le 02 octobre dernier, la Municipalité a passé un avis de motion stipulant qu'un règlement serait adopté pour adhérer à la Cour municipale de Montmagny.

# REGLEMENT NO 140-1995

REGLEMENT AUTORISANT L'EXTENSION DE LA COUR MUNICIPALE COMMUNE DE LA VILLE DE MONTMAGNY AUX TERRITOIRES DES MUNICIPALITES DE SAINT-AUBERT ET DE SAINT-JEAN-PORT-JOLI ET SUR LA MODIFICATION DES CONDITIONS DE L'ENTENTE EXISTANTE.

CONSIDERANT QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud veut adhérer à la Cour municipale de la ville de Montmagny;

CONSIDERANT QUE l'avis de motion a été donné à la séance du lundi 02 octobre 1995;

EN CONSEQUENCE,

IL EST PROPOSE par monsieur Alphonse Marceau,  
APPUYE par monsieur Joseph-Aimé Blais,  
ET RESOLU QUE soit ordonné et décrété par règlement de ce Conseil portant le numéro 140-1995 ce qui suit:

## Article 1

### OBJET

Le présent règlement a pour but d'autoriser la conclusion d'une entente portant sur l'extension de la Cour municipale commune de la ville de Montmagny aux territoires des municipalités de Saint-Aubert et de Saint-Jean-Port-Joli et sur la modification des conditions de l'entente existante. Cette entente est annexée au présent règlement pour en faire partie comme si elle était ici au long reproduite.

## Article 2

### AUTORISATION DE SIGNATURE

Par le présent règlement, le Maire et le Secrétaire-trésorier sont autorisés à signer ladite entente.

## Article 3

### ENTREE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur suivant les dispositions de la loi.

Jacques Dumas, maire

Yves Laflamme, sec.-trés.

## SUBVENTION MINISTERE DES TRANSPORTS

Suite à l'intervention du député M. Réal Gauvin dans le dossier, le ministre des Transports, M. Jacques Léonard confirme qu'une subvention de l'ordre de \$10,000.00 sera accordée à la Municipalité pour des travaux majeurs sur la route 228 et pour le renforcement du chemin Montée Les Prairies.

Pour bénéficier de la subvention, la Municipalité doit envoyer une résolution au ministère des Transports à l'effet que:

- 1- Les travaux sont terminés
- 2- Le Conseil a approuvé les dépenses pour les travaux exécutés.
- 3- Ces travaux exécutés ne feront pas l'objet d'une autre subvention.

CONSIDERANT QUE les travaux de bordure et de pavage sur les emprises du chemin Montée Les Prairies sont terminés;

CONSIDERANT QUE les travaux de pavage d'un secteur de la route 228 sont terminés;

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,  
APPUYE par monsieur Henri Boulet,  
ET RESOLU QUE le Conseil municipal de St-François de la Rivière du Sud approuve les dépenses pour les travaux exécutés aux endroits ci-haut mentionnés pour un montant de \$93,613.81, taxes incluses.

QUE ces travaux exécutés en vertu des présentes dépenses ne font pas l'objet d'une autre subvention.

### BUDGET O.M.H. ST-FRANCOIS

	BUDGET 1995	BUDGET 1996
<b>REVENUS</b>		
REVENUS DE LOCATION	120,787	124,259
<b>DEPENSES</b>		
ADMINISTRATION	14,937	18,004
CONCIERGERIE ET ENTRETIEN	28,184	26,800
ENERGIE, TAXES, ASSURANCES, SINISTRES	74,741	73,006
REMPLACEMENT, AMELIORATION	1,450	10,100
FINANCEMENT	99,345	99,310

SERVICE A LA CLIENTELE	3,609	-
	<u>222,266</u>	<u>227,220</u>
DEFICIT	101,479	102,961
CONTRIBUTION		
SOCIETE D'HABITATION DU QUEBEC	90%	92,665
MUNICIPALITE	10%	10,296

A titre de référence, l'année dernière la contribution de la S.H.Q. était de 91,331 et celle de la Municipalité de 10,148.

ATTENDU QUE l'Office municipal d'habitation de St-François de la Rivière du Sud a adopté son budget d'opération pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 1996;

ATTENDU QUE ce budget est soumis à la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud pour étude et approbation;

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,  
 APPUYE par monsieur Henri Boulet,

ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud accepte et approuve le budget de l'Office municipal d'habitation de St-François de la Rivière du Sud pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 1996.

### **ADOPTION PROGRAMME DE SANTE CONJOINTEMENT PAR L'EMPLOYEUR ET LES TRAVAILLEURS**

Le C.L.S.C. Antoine-Rivard a monté un programme de prévention et poursuit l'objectif de prévenir toute altération à la santé des travailleurs causée par les risques en milieu de travail. Ce programme est valide pour une durée de 5 ans et une mise à jour aura lieu en novembre 2000.

L'acceptation du programme engage l'entreprise à participer à sa réalisation. Les risques à combattre: bruit, biologique, chimique, accidents etc... Les établissements touchés: Bureau municipal, Poste incendie, Poste chloration et le Garage municipal.

IL EST PROPOSE par monsieur Joseph-Aimé Blais,  
 APPUYE par monsieur Denis Blais,

ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud accepte le programme de santé préparé par l'équipe de santé au travail du CLSC Antoine-Rivard de Montmagny.

## **CONSEILLERS RESPONSABLE DENEIGEMENT**

Nomination des conseillers responsables au déneigement pour l'hiver 1995-1996.

L'année dernière, les conseillers occupant cette fonction étaient messieurs Henri Boulet et Denis Blais.

CONSIDERANT QUE les responsables au déneigement de l'hiver 1994-1995 se sont très bien acquittés de leurs tâches;

CONSIDERANT QU'ils sont tous les deux consentants à assumer les mêmes responsabilités;

IL EST PROPOSE par monsieur Joseph-Aimé Blais,  
APPUYE par monsieur Alphonse Marceau,  
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud mandate à nouveau messieurs Henri Boulet et Denis Blais comem conseillers responsables au déneigement pour l'hiver 1995-1996.

Ces derniers servent avec le secrétaire-trésorier de lien entre les employés du déneigement et les contribuables de St-François.

## **BRIGADE SCOLAIRE LA FRANCOLIERE**

L'Ecole La Francolière demande une allocation financière au montant de \$500.00 pour l'organisation et le maintien de la brigade scolaire.

L'an dernier, la Municipalité a versé à l'école une allocation de \$350.00.

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud reconnaît le bien fondé d'une brigade scolaire;

IL EST PROPOSE par monsieur Alphonse Marceau,  
APPUYE par monsieur Norbert Morin,  
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud alloue un montant de trois cent cinquante dollars (\$350.00) à la brigade scolaire de l'Ecole La Francolière pour la reconnaissance de leur travail.

## **CORRESPONDANCE**

La proportion médiane pour l'exercice financier 1996 est de 105%. Le facteur comparatif est à .95. L'an dernier, la proportion médiane était à 104% et le facteur comparatif à .96.

Réception du Ministère des Affaires municipales d'un montant de \$55,244.00 en paiement tenant lieu de taxes foncières sur les réseaux de télécommunication, de gaz et d'électricité.

Remise aux conseillers du rapport de l'ingénieur M. Louis Jean concernant l'installation du système de climatisation aux Loisirs St-François.

Remise à chacun des conseillers de la proposition de service d'inspecteur intermunicipal en urbanisme, environnement et nuisances par la M.R.C. de Montmagny.

IL EST PROPOSE par monsieur Alphonse Marceau,  
APPUYE par monsieur Henri Boulet,  
ET RESOLU QUE la présente séance soit levée.

Adopté unanimement

Jacques Dumas, maire  
Yves Laflamme, sec.-trés.

Veillez prendre note que le site d'enfouissement sera fermé le samedi avant-midi du 25 novembre 1995 au 20 avril 1996 inclusivement et pour les jours fériés suivants:

Le 25 décembre 1995	NOEL
Le 01 janvier 1996	JOUR DE L'AN
Le 08 avril 1996	LUNDI DE PAQUES
Le 24 juin 1996	ST-JEAN BAPTISTE
Le 01 juillet 1996	CONFEDERATION
Le 02 septembre 1996	FETE DU TRAVAIL
Le 14 octobre 1996	L'ACTION DE GRACE

Yves Laflamme, sec.-trés.



**Marc Blais**  
**Sylvie Lacroix**  
Distributeurs

Concentrés de  
boissons fruitées et  
de jus naturels de  
**QUALITÉ SUPÉRIEURE**

**Concentrés de jus**

- orange
- ananas
- pomme
- raisin
- pamplemousse
- pêche
- punch
- thé glacé
- pruneaux
- canneberge

**Concentrés de  
boissons fruitées**

- raisin
- fraise
- kiwi
- cerise
- punch aux fruits
- limonade rose
- limonade blanche
- punch aux agrumes
- pêche
- poire
- pomme
- orange

Bureau : (514) 773-8585  
Télécopieur : (514) 771-0922  
Résidence : (418) 259-7480

1045, Des Cascades Ouest  
Saint-Hyacinthe  
(Québec) J2S 3G7

# ROY

## PRODUITS TUBULAIRES ROY INC.

52, boul. Morigeau  
St-François de Montmagny, QC GOR 2G0

Tél.: (418) 259-2711  
Fax: (418) 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN  
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE

## L'INNOVATION ÇA NOUS CONNAÎT!

De nouveaux outils sont constamment ajoutés à notre gamme de produits et depuis quelques années, Garant porte une attention particulière aux tout-petits. C'est ainsi qu'une nouvelle gamme de produits, spécialement conçue pour les enfants, a été introduite sur le marché.

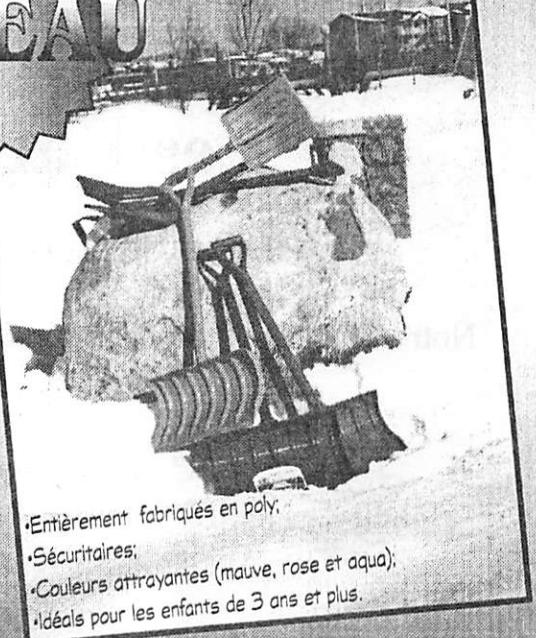
Ce ne sont pas seulement des jouets mais plutôt de véritables outils dont ils se serviront pour imiter les grands, tout en les aidant.

Tous les produits sont conçus avec le même soin de qualité qui a fait la réputation de Garant.



### IDÉE CADEAU

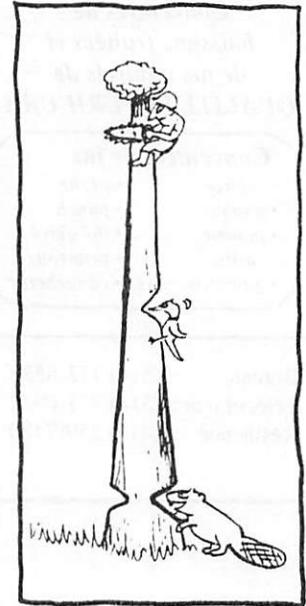
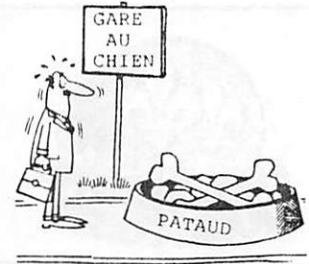
### PELLES ET GRATTOIRS Pour enfants



- Entièrement fabriqués en poly.
- Sécuritaires;
- Couleurs attrayantes (mauve, rose et aqua);
- Idéals pour les enfants de 3 ans et plus.



Les cousins et cousines franco-américains et québécois des familles Laliberté, souche Saint-François, ont fraternisé lors d'une grande fête familiale qui les a réunis à Bristol, New-Hampshire, lors du long congé de la Fête du Travail. Un grand moment de réjouissance de cette fête: la présence de l'oncle Raoul Laliberté, qui comme de nombreux canadiens-français de l'époque est allé gagner son pain aux États-Unis et y a élevé sa famille de 12 enfants. L'oncle Raoul, qui est bien entouré sur la photo de quelques-uns de ces enfants, petits-enfants, neveux et nièces ainsi que de la nouvelle génération de cousins et cousines, a fêté en août dernier son quatre-vingt-dix-neuvième anniversaire de naissance. Longue vie à l'oncle Raoul, à ses enfants, et à tous les descendants de Jules Laliberté qui vivent en sol américain! Puissiez-vous porter encore longtemps le fait français en Amérique! R.I.



## Les Encans Boulet inc.

Alfred Boulet

538 Ch.Riv.Sud , St-François Tel: 259 7086 ou Fax: 259 2610

Notre Équipe met un accent spécial sur la préparation du Troupeau & de la  
Machinerie.

Contactez-nous pour une évaluation .

Aussi terre à vendre (plusieurs avec d'excellent  
bâtiments & Terre à bois)



\* Acheteur de troupeau avecou sans fond de terre

## LES PETITES ANNONCES

de l'Écho



### ON RECHERCHE

Je cherche une personne disponible pour me remplacer occasionnellement à la garderie.

Le Graffiti enr.

Karen Paré: 259-2746 • 259-2430

Vous avez des petites annonces à faire publier, rien de plus facile. Inscrire votre annonce dans cette espace et déposez celle-ci plus 2.00\$ au bureau municipal, dans la boîte identifiée au journal l'Écho (près de l'entrée).

---

---

---

---

---

---



EMBALLAGES

**L&M**

St-François, (B.P. Morigeau)  
Montmagny, Québec  
GOR 2G0

Tél.: (418) 259-7710  
Fax: (418) 259-7725

### SALON KARO

4 Rue Boivin  
St-François  
Montmagny  
GOR 3A0

Carole Guillemette, prop.



259-7117

## PROMOPRIX

**Pierre Martin**

534, Ch. St-François O.

St-François - GOR 3A0

TÉL.: 259-7728

### Questions et RÉPONSES sur la drogue

**Q.** Est-ce facile de se procurer de la drogue? **R.** On peut trouver de la drogue partout où les jeunes se tiennent.

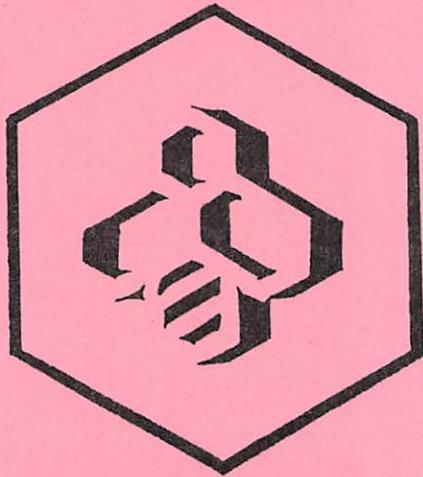
**Q.** Tous les jeunes sont-ils attirés par la drogue? **R.** Plusieurs le sont. La drogue peut entrer dans le processus de découverte propre à l'adolescence. Le jeune peut être tout aussi attiré par le premier verre d'alcool, la première cigarette ou le premier joint de marijuana. **Q.** Comment évaluer à quel point mon enfant est pris dans ce "problème de drogue"?

**R.** Tout dépend: •de son âge •de la sorte de drogue consommée: légère (mari, hasch...) forte (cocaïne, chimique...) •de la quantité prise •du nombre de produits absorbés en même temps (alcool et autres drogues...) •de la fréquence de consommation: tous les jours, 2-3 fois par semaine, occasionnellement •de la consommation individuelle ou en groupe: le problème est plus grave si le jeune consomme seul de façon régulière •de la façon dont il se procure la drogue: c'est évidemment plus sérieux s'il se livre au vol, au vandalisme ou à la prostitution pour trouver de l'argent •des motifs de consommation. Il y a trois sortes de consommateurs: -les curieux qui ne veulent qu'essayer le produit, "pour voir" ses effets. -ceux qui en prennent dans les "partys" par besoin de faire comme les autres ou par désir d'expériences excitantes. -les consommateurs-problèmes pour qui la drogue est devenue une nécessité pour se sentir mieux dans leur peau...**Q.** Est-ce qu'on peut devenir violent sous l'effet de la drogue? **R.** Certains facteurs sont à considérer pour répondre à cette question: •la personnalité du consommateur: un jeune qui a déjà des tendances à être violent risque de le devenir davantage sous l'effet de la drogue... •le type de drogues consommées: certaines drogues sont plus susceptibles de provoquer des comportements violents. •l'usage abusif de la drogue.

•les circonstances...

### OUI, L'ALCOOL EST UNE DROGUE

On a trop souvent tendance à sous-estimer les effets de l'alcool et de sa surconsommation. Dans notre société, la consommation d'alcool accompagne souvent des événements heureux: fête de famille, souper entre amis, etc. Toutefois, sa consommation excessive régulière, tout comme celle d'autres drogues, peut avoir des répercussions sérieuses sur la santé et entraîner une dépendance. De plus, à chaque année, l'alcool fait de nombreuses victimes, jeunes et moins jeunes, lorsque combiné avec la conduite d'un véhicule moteur. Enfin, la consommation d'alcool porte souvent les jeunes à avoir des relations sexuelles non protégées.



# La Caisse Populaire de St-François de Montmagny

## OFFRE SPÉCIALE D'UNE DURÉE LIMITÉE.

Votre caisse Desjardins vous offre  
une prime de 1/4 % sur  
votre nouvelle cotisation REER  
si elle est versée d'ici  
le 31 décembre 1995 et  
déposée pour l'un des termes  
au taux déjà très avantageux de  
15 mois, 39 mois ou 52 mois.

Communiquez sans tarder  
avec votre conseiller.

ÉPARGNE et  
PLACEMENT **REER**

Offre en vigueur dans les caisses participantes affiliées  
à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec.

**100%**  
**d'accord!**

 Desjardins pour s'aider soi-même

**Siège social**  
526, chemin St-François  
Ouest  
Saint-François (Québec)  
GOR 3AO  
Téléphone: (418) 259-7786  
Fax: (418) 259-7787  
**LÉON JALBERT**  
DIRECTEUR

*Desjardins l'incroyable force de la coopération*